

Le Colporteur

La lettre d'information du pays valloirin

N°7 - AVRIL 2010

Valloire
SAVOIE GALIBIER
FRANCE



édito

Chères Valloiriches, chers valloirins, résidents et amis de Valloire,

La saison d'hiver se termine au moment de la parution de notre lettre d'information et je tiens à vous dire que nous préparons, déjà sous les dernières morsures du froid, le décor d'un printemps qui s'annonce plein de promesses. Le timide essai de fleurissement printanier de 2009 a connu un certain succès, c'est pourquoi nous renouvelons l'expérience en élargissant un peu nos tentatives. Pensées, primevères, pâquerettes et myosotis apporteront quelques notes colorées après la grande saison du blanc.

Cela pour annoncer le grand fleurissement qui, lui, se placera début juin. Le bilan de 2009 a été très satisfaisant puisqu'apprécié de tous et surtout du jury départemental qui a décerné à notre commune : le premier prix dans la catégorie « montagne » devant toutes les autres stations du département. Malgré tout, tout n'était pas parfait. Nous souhaitons nous améliorer en portant notre attention sur l'environnement : nous veillerons à utiliser pas ou peu d'engrais, à semer de la prairie fleurie sur certains talus ou espaces et à planter plus de vivaces moins gourmandes en eau et en soins. Nous continuerons les plantations de sapins dans le village pour renforcer le cachet « montagne ». Nous aménagerons certains lieux comme le jeu de boules au pied de la Brive, fleurirons les abris poubelles et innoverons sur les ronds-points.

Nous poursuivrons notre aide aux associations de hameaux pour le fleurissement de chapelles, de fours ou de fontaines. Nous choisirons cette année un fleurissement multicolore avec des couleurs vives et gaies, nous poursuivrons l'implantation de rosiers bien résistants (ils ont très bien supporté les rigueurs de cet hiver !), déplacerons la très belle sculpture sur bois du « Colporteur » de façon à la mettre beaucoup plus en valeur, engazonnerons certains espaces, entreprendrons le fauchage assez tôt pour que la station soit prête à accueillir les vacanciers dès le 15 juin, remplacerons cette année une première partie des panneaux signalant les entrées des hameaux, la seconde se faisant en l'été 2011.

Mais la beauté du village ne se résume pas au seul fleurissement ; il faut aussi entretenir le mobilier urbain, notre parc animalier en bois sculpté, remplacer les points défectueux, prévoir des bancs sur les sites remarquables, des points de repos pour les lieux de promenades, augmenter le nombre de Toutounet (distributeurs de sachets plastiques pour les crottes de chiens) et aussi de poubelles. C'est aussi mener un programme quant aux déchets : une tranche d'implantation de semi-enterrés va débuter au printemps ou à l'automne (une dizaine de sites en 2010 sur la trentaine à placer d'ici 2012), des toilettes sèches au Col du Télégraphe, du broyage à Valloire pour les branches taillées de gros calibre, poursuivre la collecte des huiles usagées auprès des restaurateurs, des hôteliers, des collectivités. Nous devons aussi réfléchir aux problèmes des cartons non portés à la déchetterie, solutionner le problème d'une décharge des dépôts inertes et porter nos efforts sur la propreté du village et des hameaux en général. Cette propreté nous concerne tous. En effet il est du devoir de chacun de respecter les lieux, le tri, les abris poubelles actuels, la rue quand nous promenons nos chiens. Des tas de petits gestes quotidiens, qui ne demandent pas beaucoup d'efforts, feront que notre village sera encore plus beau et que nous en serons fiers.

Nous veillerons aux économies d'énergie en lançant une étude sur notre éclairage public ; comment l'améliorer en dépensant moins.

Voilà un programme très ambitieux mais tout à fait réalisable grâce à notre équipe des espaces verts, aux agents communaux, à l'équipe communale dont je fais partie et qui est très sensible à notre environnement et surtout grâce au civisme de chacun de nous.

La beauté de Valloire ne dépend pas seulement de son fleurissement. Nous sommes tous concernés, tous responsables.

Je compte sur vous.

Alberte Retornaz

| Une nouvelle salle polyvalente et un nouveau centre de secours



Jeudi 8 avril 2010 un grand pas a été franchi. Après de nombreux mois de collaboration entre la Commune de Valloire et le SDIS 73 (Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Savoie) concernant les travaux de restructuration et de rénovation du centre de secours et de la salle polyvalente de Valloire, la première réunion de chantier a eu lieu.

Elle réunissait Christian Grange, maire de Valloire, Jean-Michel Gallioz, conseiller général, Adrien Savoye président de la CCMG, Cyrille Jullien adjoint aux travaux, le colonel Xavier Jouannet, Monsieur Pierre Bertinotti, maître d'œuvre du projet conjoint pour le cabinet ABP Architecte, Valérie Menduni et Frédéric Andrzejewski pour le patrimoine immobilier du SDIS 73, Fabien Turrel chargé des bâtiments de la commune et tous les entrepreneurs retenus après l'appel d'offres. L'Architecte des Bâtiments de France (ABF) a été consulté et a approuvé le projet demandant seulement de veiller à préserver le caractère du bâtiment.

Ce chantier va durer 13 mois. Il faudra tenir les délais ! La difficulté résidant dans le fait qu'il se fera sur site occupé, c'est-à-dire que le centre de secours continuera de fonctionner normalement.

Le centre de secours par le nombre de ses véhicules et leur taille avait besoin de garages redimensionnés : plus d'espace et une réorganisation des volumes. De plus, la mixité de la fonction de pompier exige des locaux et des sanitaires adaptés.

Dans le même temps la salle polyvalente sera complètement rénovée répondant ainsi aux besoins de la Commune et à

toutes les normes réglementaires dédiées aux établissements recevant du public. Les travaux porteront sur la toiture, les façades. Le chauffage, l'éclairage, l'isolation phonique, thermique et acoustique seront changés. De plus les personnes à mobilité réduite pourront y accéder aisément par un ascenseur. Une réhabilitation intérieure est indispensable. Pour cette raison elle bénéficiera en plus de sa salle d'accueil, de nouveaux vestiaires et sanitaires, d'une cuisine pour un traiteur.

Dans ce bâtiment rénové la salle polyvalente pourra accueillir, les festivités, des séminaires, des groupes importants, les associations, des réunions, des expositions et des manifestations en tout genre. De leur côté, nos pompiers bénévoles travailleront dans de meilleures conditions, au centre de secours.

Le budget de ces rénovations est le suivant :

Salle polyvalente 1 258 812.31 €TTC
(voir détails conseil municipal du 23 mars page 13)
Centre de secours 1 626 500 €TTC
(participation de la commune à hauteur de 50%
et participation du Conseil Général à hauteur de 50%)

Vendredi 9 avril, c'est par les travaux d'électricité que le chantier a commencé.

Venez consulter les plans du projet dans le hall de la Mairie aux heures d'ouverture.

Compte-rendu fait en collaboration avec Paul Beaumont et Fabien Turrel.

| La propreté de Valloire

Pendant toute la saison hiver, quatre agents des services techniques ont travaillé par roulement afin de garantir une meilleure propreté et un accès facile aux locaux publics. Nous avons engagé le nettoyage de printemps dès mi-mars avec le passage d'une grosse balayeuse dans le centre-ville et les hameaux. Nous avons complété dans le centre commerçant le nettoyage des trottoirs avec la laveuse et la petite balayeuse aspiratrice.

Afin de ramasser tous les déchets de l'hiver, nous vous convions tous à participer au grand nettoyage de la station « journée marmotte » prévue le 5 mai prochain.

La collecte des ordures ménagères

La Collecte des ordures ménagères, du tri sélectif et du verre est un service effectué 7 jours sur 7 qui nécessite l'emploi à plein temps de 2 chauffeurs poids-lourd et 3 rippeurs. Plus de 600 tonnes de détritiques sont collectés pendant la saison d'hiver quelles que soient les conditions météo et les difficultés rencontrées : voitures mal garées obligeant à tirer les bacs pleins sur plusieurs mètres, locaux poubelles sales avec des sacs déposés par terre et la présence de nombreux cartons (malgré l'ouverture de la déchetterie 6 jours sur 7). En plus de ces collectes, les agents communaux nettoient complètement 1 fois

par semaine chaque abri afin de garder une propreté minimum. C'est ensuite à chacun d'entre nous, de veiller à conserver un état de salubrité acceptable dans les abris poubelles d'une semaine sur l'autre. Par respect pour le travail effectué et pour l'image de la station touristique, nous ne voulons plus jamais ça !



I Exécution du Budget communal 2009

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES	9 432 268 €
Charges de gestion courante 35,20 % (électricité, eau, travaux d'entretien, déneigement, fleurissement, crédits scolaires...)	3 320 950 €
Charges de personnel 14,55 %	1 373 072 €
Subventions aux Associations 2,45 %	233 007 €
Subvention à l'Office de Tourisme 16 %	1 507 732 €
Charges financières (intérêts des emprunts) 10,00 %	942 489 €
Dotations aux amortissements 7,85 %	741 918 €
Charges exceptionnelles 13,95 % (dont 429 456 € de déficit des budgets annexes ZAC des Charbonnières, Parc de Stationnement, Garage de la Vallée d'Or et Microcentrales, et 883 178 € de titres de recettes annulés)	1 313 100 €
RECETTES	9 926 192 €
Produit des services (loyers, occupation domaine public...) 11,75 % dont 438 600 € de dividendes de la SEM Valloire	1 165 514 €
Impôts locaux (taxes d'habitation, foncières...) 54,50 %	5 409 782 €
Taxe de séjour 4,90 %	488 176 €
Dotations et participations de l'État et du Département 18,75 %	1 861 610 €
Produits exceptionnels 10,10 % (dont 395 000 € de vente de terrains et 600 296 € d'excédent du budget des équipements touristiques)	1 001 110 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES	7 009 648 €
Emprunts (remboursement du capital) 16,70 %	1 171 241 €
Travaux (voirie, réseaux, bâtiments) 42,00 %	2 943 050 €
Acquisitions foncières, mobilier, matériel et véhicules 20,05 %	1 406 399 €
Frais d'études et d'urbanisme 1,10 %	76 958 €
Apport en capital à la SEM Valloire 20,15 %	1 412 000 €
RECETTES	5 538 912 €
Excédent de fonctionnement 2008 capitalisé 19,85 %	1 098 255 €
Subventions de l'État, de la Région et du Département 8,85 %	489 897 €
Participations (Fonds de compensation de la TVA, Taxe locale d'équipement) 10,80 %	598 781 €
Cessions de biens, titres de participation et récupération de TVA 3,70 %	207 120 €
Emprunts 43,40 %	2 402 941 €
Dotations aux amortissements 13,40 %	741 918 €
RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2009	EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT 493 924 €
	DÉFICIT D'INVESTISSEMENT -1 470 736 €

Le compte administratif 2009 reflète les objectifs retenus lors du vote du budget primitif 2009 :

- La maîtrise des dépenses de fonctionnement: baisse de 38,25 % à 35,20 % pour les charges de gestion courante, de 21,70 % à 14,55 % pour les charges de personnel...
- La mise en place d'une ligne de trésorerie afin de réduire les délais de paiement aux fournisseurs
- La poursuite systématique des impayés

Les principales réalisations de l'année 2009 ont été les suivantes:

- Reconstruction et remise en service du collecteur d'assainissement
- Remise en état du lit de la Valloirette
- Reprise des "bétons pourris" Place de l'Église et Route des Villards
- Mise en place du nouveau Plan de circulation et de stationnement (mobilier urbain, signalisation...)
- Restauration de chapelles et de certains tableaux
- Mise aux normes du Restaurant de Thimel
- Participation à l'augmentation du capital de la SEM Valloire

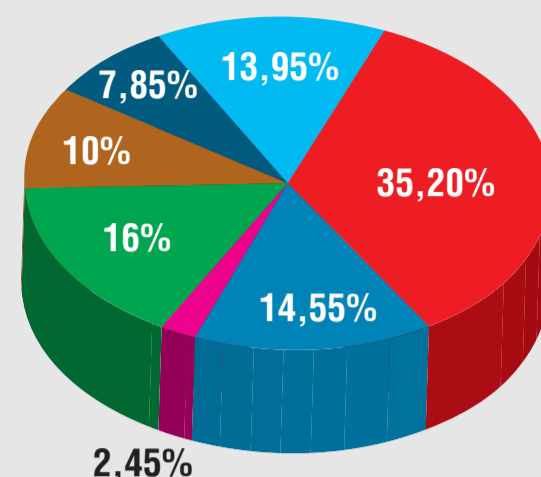
Les principes qui ont dicté l'élaboration du budget 2010 sont les suivants :

- Hausse des impôts locaux afin de permettre la mise en œuvre des projets du Conseil municipal
- Ne pas aggraver la situation d'endettement de la Commune
- Engager les travaux des projets du mandat
- Poursuivre la remise en état et aux normes du patrimoine de la Commune

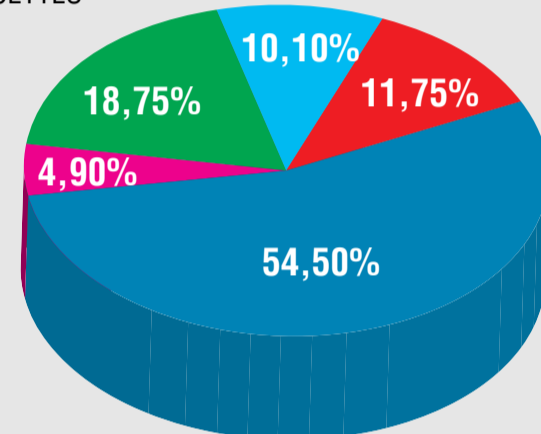
Les principales actions menées cette année 2010 seront les suivantes:

- Travaux de réhabilitation de la salle polyvalente et du Centre de Secours
- Rénovation de la signalétique des hameaux
- Mise en place de containers semi-enterrés pour les ordures ménagères et le tri sélectif (1ère tranche de réalisation dans les Hameaux)
- Remise en service de la microcentrale de production d'électricité sur le collecteur d'assainissement
- Installation de Toilettes sèches au Col du Télégraphe
- Asinerie: création de WC publics et réaménagements des locaux
- Restauration de la toiture de l'Église
- Étude pour la réhabilitation complète de la Base de Loisirs
- Travaux de confortement des voiries communales, de la distribution d'eau potable et du réseau d'assainissement

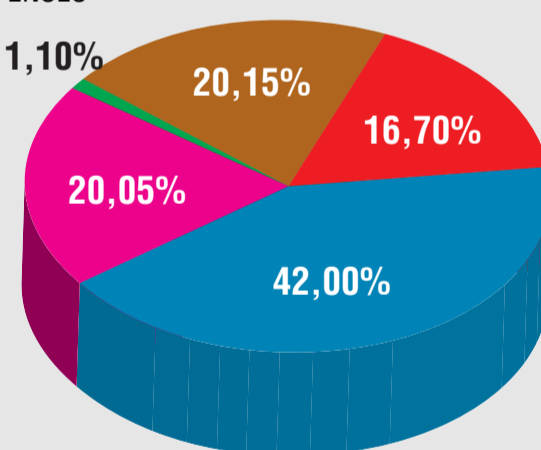
FONCTIONNEMENT DÉPENSES



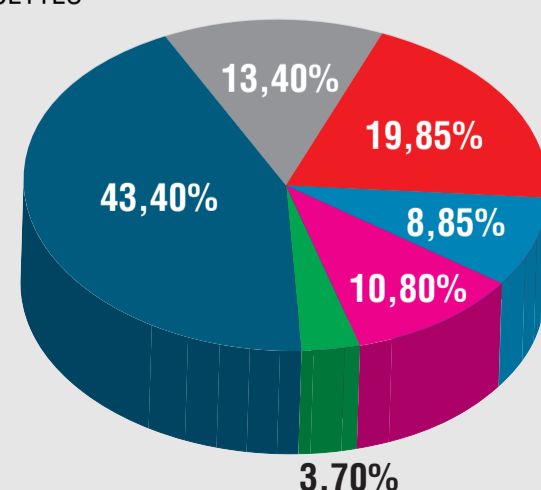
FONCTIONNEMENT RECETTES



INVESTISSEMENT DÉPENSES



INVESTISSEMENT RECETTES



Un nouveau site internet pour la station



Dans la continuité de la brochure d'été sortie en décembre, un nouveau site internet est désormais en ligne, il a été réalisé avec l'assistance technique de la société Alliance Réseaux, basée à Saint-Jean-de-Maurienne à partir des préconisations graphiques de l'Agence « les 5 ».

Concilier efficacement une mise en page graphique agréable avec une clarté de présentation des informations étaient les deux préalables à cette refonte du site. Ainsi un bandeau très visuel animée par des flashes réalisés par Mathieu Million de la Société MCube, co-concepteur du site de Jean-Baptiste Grange et du Fan Club JB Grange avec Guimart, donne une image très dynamique dès l'ouverture.

De nouvelles applications telles les vues panoramiques 360° devraient également ravir les internautes. La météo trouve une place de premier choix, car elle est un facteur déterminant pour les vacances...

Les aspects commerciaux ont été très étudiés pour une mise en avant de nos produits, notamment avec la mise en place d'un petit moteur de recherche d'hébergement dès la page d'accueil, ainsi que la présentation d'offres spéciales.

Dans la foulée du site été, le site hiver sera en ligne dans les

prochaines semaines avec encore des nouveautés, en particulier une webcam panoramique haute définition, dernière génération, qui n'est pas encore sur le marché à ce jour, elle équipera le massif de la Sétaz. Sa qualité d'image, garantie d'un excellent rendu, nous permettra d'engager des partenariats TV par la reprise de ses séquences.

Les 3 webcams de Valloire totalisent plus 3 millions de vues en un an !

Les webcams ont considérablement évolués ces toutes dernières années, leur technologie permettra sous peu, et dès l'hiver prochain à Valloire sur le Massif de la Sétaz, des images haute définition, tout en conservant cet intérêt lié à l'instantané. Elles sont pour l'internaute la garantie de vérifier par lui-même l'état de la neige, la météo ou d'autres aspects liés à la station qui sont fonction de l'implantation de la caméra. Par exemple, la webcam implantée dans l'avenue de la Vallée d'Or durant la période des Sculptures sur Neige. Cette prise directe sur l'événement, les pistes, la montagne ... donne à l'information un poids d'authenticité incontestable, car sans aucun intermédiaire, de type bulletin météo, état des pistes retranscrit et interprétable.

Ainsi la webcam des sculptures totalise 270 000 vues en 15 jours durant le mois de janvier, celle implantée au sommet du TSD de la Brive arrive à près de 1.5 millions de vues en un an...

Les chiffres sont impressionnants et en constante évolution, les webcams sont d'ailleurs en bonne position sur notre site internet, mais elles sont également reprises sur de nombreux sites extérieurs.

Les webcams nécessitent un investissement important, l'achat d'un appareil de dernière génération représente 10 000 euros. Elles sont administrées par Xavier Aury le Webmaster de l'Office de Tourisme, aidé par les techniciens de la SEM Valloire pour la maintenance sur le terrain. Leurs implantations en altitude les soumet à de rudes conditions météorologiques. La durée de vie d'une webcam n'excède pas quelques années

Chiffres clés du site Internet sur une année

(mars 2009 à mars 2010):

Les chiffres présentés ci-dessous sont issus de l'administrateur de flux en ligne Google Analytics. Les webcams dont les chiffres ont été présentés ci-dessous ne sont pas prises en compte par cet administrateur.

- Le site valloire.net est fréquenté à 80 % par des français, à 6% par des belges, 3 % par des anglais, à 3 % par des hollandais, à 3 % par des italiens, à 2 % par des danois, à 1 % par des allemands... et à 5 % par tous les autres pays restants réunis !

- En un an, le site a reçu 946 550 visites, qui représentent 444 789 visiteurs uniques absolus (des personnes différentes) 3,3 millions de pages ont été vues, soit 3,52 pages par visite, la moyenne du temps passé sur le site à chaque visite est de 3,23 minutes, ce qui est une moyenne élevée

- 45 % sont des visites nouvelles

- Le nombre de visiteurs uniques est en progression de 15 % par rapport à la période - mars 2008/ mars 2009.

Hors palmarès, les pages les plus vues sont celles des webcams ! sinon

- 1^{ère} - La page d'accueil - Hiver,
- 2^{ème} - L'annuaire des meublés - Hiver
- 3^{ème} - La page d'accueil été
- 4^{ème} - La page Hiver / Glisse
- 5^{ème} - La page Hiver / présentation de la station
- 6^{ème} - La page d'accueil Hiver en Anglais
- 7^{ème} - Hiver / Galeries d'images
- 8^{ème} - Hiver / Plan des Pistes

Gérard Ragone / Office de Tourisme

Sculptures sur neige & glace 2010

Le rendez-vous de la féerie sur glace



Russie - Pavel Baeu - Green Grape Lime



Russie - Olga Usacheva - Appeal three whales of ethics



France - Gilles Appert - Mémoire végétale



Spectacle de mise en lumière de la glace
Répétition aux Verneys pour le 20^{ème} anniversaire en 2011 ?



Une qualité de neige exceptionnelle
et une qualité de réalisation artistique de haut niveau

La sécurité des remontées mécaniques

Mars 2010, une lycéenne qui chahute dans un car scolaire, chute par la fenêtre qu'elle vient de déboîter en s'appuyant dessus. La presse relate le jour même l'incident, puis plus rien.

Automne 2008, un homme chahute dans une télécabine et chute par la fenêtre qu'il vient de déboîter en s'appuyant dessus. Journaux, radios et télé relatent l'incident pendant plusieurs jours.

Cette différence que font les médias pour relater des événements semblables s'explique par le fait que le moindre accident grave est incompatible avec la réputation de sécurité des remontées mécaniques.

Tous les acteurs de cette profession ont le même objectif utopique : zéro accident. L'image de marque de nos stations en dépend.

Les constructeurs, qui sont en petit nombre et détiennent un savoir-faire important, conçoivent les appareils dans le sens de la plus grande sécurité. Au niveau du système comme au niveau de chaque constituant de sécurité, tous les scénarios susceptibles de conduire à un accident sont identifiés et font l'objet de mesures de protection basées sur des analyses de sécurité et des arbres de défaillance. Les pièces de sécurité font l'objet de calculs croisés, intégrant les coefficients de sécurité prévus dans les normes européennes. Des tests d'endurance sévères sanctionnent la bonne conception des pièces les plus complexes.

Les maîtres d'œuvre, bureaux de contrôle et organismes notifiés imposés par la réglementation effectuent un second regard sur la conception et sur la réalisation.

Les opérateurs de domaines skiables, sous le contrôle de l'Etat (Préfets, Ministère du Transport), effectuent au quotidien la maintenance, les contrôles et les essais prévus par la réglementation. Les hommes et les femmes des remontées mécaniques que vous rencontrez au départ ou à l'arrivée des remontées sont là pour votre confort mais également pour votre sécurité. Conducteurs d'engins, surveillants, mécaniciens, électriciens, responsables de secteur, responsables de maintenance : ils ne sont là que pour vous ! L'hiver ils veillent à votre sécurité, l'été ils préparent les appareils en prévision de votre retour. Ce sont eux aussi qui organisent les opérations d'évacuation lorsque nécessaire, ce qui nécessite un entraînement régulier des équipes. Le programme de suivi de chaque appareil prévoit des contrôles et essais journaliers (effectués avant l'ouverture au public), hebdomadaires, mensuels et annuels.

Les autres contrôles pluriannuels (ex : quinquennaux) impliquent généralement le démontage et le contrôle pièce par pièce de chacun des éléments d'un même sous-système (véhicules, supports du câble en ligne, système de tension, etc.). Pour ces opérations, l'exploitant est susceptible de faire appel à des laboratoires de contrôle spécialisés.

Constructeurs, vérificateurs, exploitants, laboratoires : pratiquement tous les acteurs de la chaîne sont certifiés ISO 9001. En France, 94% des passages sur les remontées mécaniques de type téléportés se font sur des appareils maintenus et exploités sous assurance qualité. Des échanges permanents entre ces différents organismes permettent une information presque en temps réel et une grande réactivité face à des problèmes pouvant engendrer des accidents (rupture d'axe, rupture de sièges...)

A la fin de chaque saison, le SNTF fait un bilan qui témoigne que sur les 4.000 remontées mécaniques françaises en fonctionnement, le taux d'accident grave est de 1 pour 40 millions de passages.

	2006/2007	2005/2006	2004/2005	2003/2004	2002/2003
Nbre de passages (en millions)	532	677	702	737	729
Nbre d'accidents graves (unités)	13	18	15	16	15

Un autre acteur participe à la sécurité du système. C'est vous ! Malgré toutes les précautions de conception, votre comportement peut avoir une influence sur votre propre sécurité et sur celle des autres passagers de la remontée mécanique. Pour que votre sécurité soit optimale, adaptez votre comportement à l'appareil qui vous transporte :

TÉLÉSIÈGES

1. Placez votre sac à dos devant vous ! Vous pourriez rester accroché à l'arrivée.
2. Si vous embarquez mal, laissez partir le siège ! Vous risquez de rester suspendu.
3. Baissez le garde-corps ! Vous risquez la chute.
4. Ne sautez jamais du siège, même à l'arrêt ! C'est toujours plus haut que vous le pensez.
5. Si vous n'arrivez pas à débarquer, restez assis ! Laissez vos jambes pousser la tige horizontale d'arrêt automatique.

TÉLÉSKIS

1. Enlevez les dragonnes des poignets ! Vous pourriez rester accroché à la perche.
2. Ne slalomez pas et gardez la perche jusqu'à l'arrivée ! Vous risquez de faire dérailler le câble et de blesser ceux qui montent.
3. Si vous tombez, n'insistez pas ! Lâchez la perche et dégagez rapidement la piste de montée.
4. A l'arrivée, lâchez la perche à l'endroit indiqué ! Si vous dépassez l'arrivée, vous déclencherez l'arrêt automatique.
5. Dégagez rapidement l'arrivée ! Une perche pourrait heurter votre tête.

DANS UNE CABINE

1. Ne dépassez pas le nombre maximum de passagers et ne faites pas balancer la cabine.
2. L'ouverture et la fermeture des portes sont automatiques, ne cherchez pas à les ouvrir vous-même et ne vous y appuyez pas.
3. Ne vous penchez pas et ne jetez rien par les fenêtres.
4. En cas d'arrêt, attendez calmement le redémarrage ou l'intervention du personnel.
5. Ne fumez pas.

L'aménagement et la préparation des domaines skiables peuvent faire oublier que le risque zéro n'existe pas.

L'utilisateur de moins en moins sportif et peu imprégné de la culture montagne, a tendance à prendre nos champs de neige pour des parcs de loisirs où rien ne peut lui arriver de désagréable.

Un appareil de remontées mécaniques, surtout les téléskis, peut devenir très dangereux si les consignes de sécurité répétées en permanence par de la signalisation ou le personnel d'exploitation ne sont pas suivies à la lettre.

L'appareil le plus neuf, le plus cher, le plus performant aura le niveau de sécurité que les usagers veulent bien lui donner par leur comportement.

L'utilisateur est presque toujours à l'origine des accidents et incidents d'exploitation.

*Données SNTF
(chambre syndicale des opérateurs de domaines skiables)*

Neige de culture : vive le lac de la Vieille !

L'entrée d'hiver 2009/2010 aura été, pour l'ensemble des acteurs de la Sem Valloire et des socio-professionnels de Valloire, l'occasion d'apprécier la pertinence des investissements réalisés ces dernières années sur notre installation de neige de culture.

Après un automne très clément, l'annonce d'un mini-épisode de froid vers le 11 novembre 2009 avait de quoi donner le sourire à l'équipe de nivoculteurs : des travaux de maintenance annuelle menés sans soucis, une visite décennale conforme de nos compresseurs, une extension de réseau sur la piste Rose réalisée au cours de l'été, des prototypes d'enneigeurs nouvelle technologie pour limiter la production de neige perdue dans les talus, une retenue d'altitude pleine à ras bord, tout était fin prêt pour « démarrer » la production de neige et profiter de ces quelques jours de froid...

Du fait d'un très fort redoux annoncé par la suite (+9 degrés à 1500 mètres), nous avons fait le choix de ne pas démarrer l'installation afin de conserver l'eau stockée dans la retenue d'altitude, alors que nos voisins directs ou d'autres plus lointains démarraient leur production. Ce choix s'est révélé très pertinent, la fonte des maigres couches produites çà et là chez nos collègues exploitants ayant plutôt contribué à amaigrir leurs ressources en eau qu'à enrichir l'épaisseur de neige sur le domaine skiable. Des températures fraîches permettant la production en altitude sur le secteur du Crey du Quart sont arrivées fin novembre, concomitamment à l'arrivée discrète d'une faible couche de neige naturelle (45 cm à 2450m, à la balise Nivose des Rochilles le 1er décembre).

Le 7 décembre : pluie battante jusqu'à 2500 mètres ! À 5 jours de l'ouverture partielle du domaine skiable, le moral est morose et les rumeurs vont bon train dans la station (et aussi sur Cybervalloire !) sur le fait que

l'on ne pourra pas assurer l'ouverture du Crey du Quart du fait du déficit de neige. Cette ouverture se fera finalement, notamment en « inaugurant » la toute nouvelle extension sur le haut de la piste Rose qui permet d'ouvrir le télésiège de Brive. Une vague de froid intense et durable qui débute le 10 décembre nous rend néanmoins optimistes pour le début des vacances scolaires et l'ouverture globale du domaine Galibier-Thabor.

Avec des températures allant de -10°C jusqu'à -20°C, l'installation tourne à plein régime 24h/24 pendant plus de 10 jours avec une mise en défaut de seulement 6 heures (soit un taux de disponibilité globale de 98% sur cette période hyper critique !). La capacité de production instantanée grâce au lac atteint jusqu'au quadruple de la capacité de production instantanée d'avant le lac, permettant ainsi de réduire d'autant la durée nécessaire de production. Le service damage suit le rythme ainsi que l'ensemble des acteurs du domaine skiable : le jour de l'ouverture du Domaine Galibier-Thabor le 19 décembre, 100% des pistes équipées de neige de culture du domaine de Valloire sont ouvrables ainsi que 14 de ses 18 remontées mécaniques ! La neige tombée du ciel arrivera, elle, peu avant Noël.

Alors que des stations de basse et moyenne altitude ont subi de graves perturbations à cette période (allant jusqu'à des fermetures complètes de leur domaine skiable !), l'entrée de saison de la station de Valloire a pu être « sauvée » grâce à cette configuration : il a été possible pour la Sem Valloire de garder une tarification régulière sur la période de Noël, ce qui n'aurait probablement pas été le cas sans cet investissement majeur qu'est la retenue d'altitude. De même nous avons pu assurer à l'ensemble des clients ainsi qu'à l'ensemble de nos partenaires locaux (moniteurs, commerçants, etc.) une activité quasi-normale malgré le faible enneigement naturel et les difficiles conditions météorologiques.

Pour rappel et pour se défaire de quelques idées reçues, il semble bon d'évoquer les grands principes de la discipline :

- la neige de culture est fabriquée exclusivement à partir d'un mélange d'eau et d'air ; c'est le froid qui, seul, permet la formation d'un cristal de neige (aucun additif ou adjuvant n'est utilisé pour faciliter cette formation, ce qui en ferait alors de la neige « artificielle » et pas de la neige de « culture ») ;
- l'énergie électrique utilisée sert uniquement à mettre l'eau sous pression et à comprimer de l'air ;
- l'eau utilisée pour la production de neige de culture sur les pistes de Valloire est prélevée dans la Valloirette au printemps et en été (lorsque le débit de la Valloirette est maximal) ;
- cette eau est stockée temporairement dans la retenue d'altitude de la Vieille sur le Crey du Quart, refroidie par brassage à l'automne puis pulvérisée sur le domaine skiable en début d'hiver, avant d'être rendue au milieu naturel au printemps (80% en eau de fonte qui retourne à la Valloirette, 20% en évaporation directe dans l'atmosphère) ;
- à Valloire, la surface de pistes équipées représente actuellement un tiers de la surface totale des pistes (ratio national de 20%, contre 50% en Autriche et 90% dans les Dolomites) ;
- avec le volume total de prélèvement autorisé dans le cadre de l'arrêté préfectoral (soit 240 000 m3 de stockage initial + un appoint possible de 35 000 m3 en cours d'hiver), nous pouvons aujourd'hui assurer une épaisseur moyenne d'environ 1,20m ; cette épaisseur moyenne sera nécessairement restreinte dès lors que nous étendrons le réseau neige sur de nouvelles pistes.

Des informations plus détaillées, à l'échelon local et à l'échelon national, viendront alimenter un futur numéro du Colporteur. Dans cette attente, n'hésitez pas à consulter le site www.lamontagneen-mouvement.com sur les talents insoupçonnés de la neige de culture.

Remplissage, actions... et l'été

Les résultats communiqués par Comète pour l'ensemble des lits professionnels de la station indiquent une baisse globale de l'ordre de -1,7% au 1er mars. Les secteurs des agences immobilières (parmi lesquelles est comptabilisé le remplissage de la centrale) et des hôtels sont en progression alors que le remplissage des résidences de tourisme est en baisse et celui des clubs, centres de vacances, TO et camping est en fort repli. Il faut sans doute y voir une baisse des clientèles étrangères et intermédiaires alors que la clientèle française se maintient à un niveau correct. Dans ce contexte global difficile, Valloire Réservations arrive à préserver sa clientèle avec une progression au 1er mars de l'ordre de 3%. Il faut cependant s'attendre à une fin de saison difficile car si mars s'annonce équivalent à l'an dernier, avril serait bien inférieur.

Quelles actions pour améliorer le remplissage ?

Il faut tout d'abord rappeler que Valloire Réservations met en place pour chaque saison de nombreuses formules package qui sont mises en valeur sur notre site Internet (et vendues en ligne) ainsi que sur une double page sur la brochure de l'Office de tourisme et divers supports de communication.

Pour les semaines du 20 mars et du 27 mars, un déficit important de clientèle a été constaté en début d'année. Il a donc été décidé de mettre en place une promotion impliquant les principaux acteurs de la station : hébergeurs de tous types, remontées mécaniques, écoles de ski, loueurs de matériel de ski ainsi que l'office de tourisme pour la promotion de cette offre.

C'est Valloire Réservations qui était la plate-forme regroupant ces différents prestataires afin de construire et présenter un produit structuré à la clientèle.

Sans donner de résultats miraculeux, cette offre a permis de rattraper le retard pour atteindre un niveau de réservation équivalent à l'an dernier et même supérieur sur la semaine du 20 mars.

Depuis l'an dernier pour la dernière semaine d'ouverture en Avril, la station a mis en place une « semaine des enfants » avec la gratuité des remontées mécaniques pour les enfants et de nombreuses activités mises en place par l'office de tourisme.

Valloire Réservations relaie cette offre afin de la coupler avec l'offre d'hébergement pour une plus grande attractivité.

Si le succès a été réel en avril 09 (progression de 65% du nombre de nuitées station), cela s'annonce plus difficile pour cette année avec un calendrier scolaire moins favorable mais également une offre sans doute moins attractive financièrement pour les clients.



Et l'été ?

Après une succession d'étés difficiles du point de vue du remplissage, la station a décidé de mettre en place une offre particulièrement intéressante pour les clients : le MULTIPASS A 1 EURO.

Pour un euro par jour et par personne les clients ont un accès libre à la

piscine, la patinoire et aux remontées mécaniques de la Brive (piéton).

Cette offre implique une participation financière de la part des hébergeurs : pour pouvoir bénéficier de l'offre le client doit être logé chez un hébergeur participant au financement de l'opération.

Valloire Réservations s'est impliqué dans ce projet sur deux plans : financièrement en payant 50% de la participation de ses propriétaires adhérents mais aussi techniquement en s'associant à la création de l'offre, en s'en faisant le relais auprès des différents hébergeurs et en étant une nouvelle fois l'interface permettant de relier l'offre produit et la demande de la clientèle.

Thierry Durand - Directeur

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MAURIENNE GALIBIER

La centrale photovoltaïque



La communauté de Communes MAURIENNE GALIBIER a couvert le bâtiment de la scierie qu'elle a construit sur sa Zone Artisanale des Oeilletes, Commune de Saint-Martin-la-Porte, d'une toiture constituée de panneaux photovoltaïques, constituant ainsi une centrale photovoltaïque intégrée au bâtiment. La totalité du toit (environ 2500 m²) est constituée de 744 modules de 250 watts crête. Ces modules, qui produisent du courant continu, sont reliés à 55 onduleurs qui transforment ce courant continu en courant alternatif en phase avec le réseau.

La surface active de ces modules est d'environ 1500 m², ce qui correspond à une puissance installée de 186 KW crête et la production annuelle attendue était de 170 000 KWH.

Le rendement de ces modules baissera avec le temps. Le fournisseur nous garantit un rendement supérieur à 90 % la dixième année et un rendement supérieur à 80 % la vingt-cinquième année.

Le fonctionnement de chacun de ces onduleurs peut être contrôlé depuis la scierie et pourra l'être prochainement depuis la Communauté de Communes.

Les données essentielles globales du fonctionnement de la Centrale sont maintenant transférées par Internet sur un panneau didactique installé sur la façade de la Communauté de Communes qui est située 36 rue Général Ferrié à St Michel-de-Maurienne (en face de la gare).

Les 3 informations que l'on peut y lire sont : la puissance instantanée (en réalité la puissance moyenne pendant la minute écoulée), l'énergie produite depuis le début du fonctionnement de la Centrale et la quantité de CO₂ évitée

Le coût de cette installation, subventions du Département et de la Région déduites, est de l'ordre de 1 000 000 d'Euros, financés par un emprunt sur 20 ans.

Cette Centrale Photovoltaïque a commencé à fonctionner début 2009.

Sa production est livrée, sous une tension de 20 000 volts, à la Régie d'Electricité de Saint-Martin-la-Porte, dans le cadre d'un contrat d'achat par lequel la Régie s'est engagée à racheter la production de la Centrale, pendant 20 ans, à un prix variable, fonction d'une formule d'indexation un peu complexe, prix pouvant varier à la hausse ou à la baisse suivant la formule d'indexation. Le prix en 2009 a été de 0,6 Euro le KWH.

La production de la première année de fonctionnement (année 2009) a été de 200 000 KWH, donc supérieure à la production prévue de 170 000 KWH., grâce sans aucun doute au bon ensoleillement que nous avons eu en 2009.



OUVERTURE DU MARCHÉ : RAPPELS

Depuis l'ouverture du marché pour l'ensemble des consommateurs au 1er juillet 2007, les clients peuvent souscrire au choix à deux types d'offre :

- Les contrats aux tarifs réglementés de vente : ce sont les tarifs proposés uniquement par les fournisseurs historiques sur leurs territoires respectifs.

- Les contrats en offre de marché, proposés par les fournisseurs historiques et par les fournisseurs alternatifs, qui en déterminent librement les prix.

Le marché se divise en deux segments de clientèle : les clients résidentiels, qui sont les sites de consommation des clients particuliers, les clients non résidentiels, qui regroupent les professionnels, les grands sites industriels, les administrations, etc ...

OUVERTURE DU MARCHÉ DE L'ÉLECTRICITÉ BILAN 2009

Sur le marché de l'électricité des clients résidentiels, le nombre de clients en offre de marché a doublé en 2009 pour s'établir à un rythme moyen de 58000 sites supplémentaires/mois.

Au 31 décembre 2009, 1 399 000 sites résidentiels sont en offre de marché, dont 99% chez un fournisseur alternatif.

Le nombre de sites en offre de marché a diminué de 5,5% au cours de l'année 2009 (soit 44000 sites en moins). Au 31 décembre 2009, 752 000 sites non résidentiels sont en offre de marché. Le nombre de fournisseurs reste inchangé à 18.

Cependant, le marché est dominé par les tarifs réglementés de vente : au 31 décembre 2009, 94% des sites toutes catégories confondues (représentant 84% de la consommation) sont aux tarifs réglementés.

Au cours de l'année 2009, 8% des consommateurs résidentiels et non résidentiels qui ont emménagé ont fait le choix d'un fournisseur alternatif d'électricité.

Sorea, sur sa zone de distribution (soit 7 communes), n'a vu aucun de ses clients souscrire à une telle offre. La qualité de service et la proximité restent des atouts essentiels qui permettent aujourd'hui à la Sorea d'être lus que jamais à l'écoute de sa clientèle.

En juin 2009, Soréa lançait une enquête de satisfaction destinée à ses clients résidentiels.

Voici une synthèse des résultats les plus marquants. L'analyse complète de cette étude est à votre disposition à nos bureaux. Renseignez-vous auprès de votre gestionnaire clientèle.

Quelques chiffres ...2000 questionnaires envoyés, 143 questionnaires traités

Evaluation de la satisfaction globale sur ...

La qualité de service : 79%

La simplicité des démarches : 87%

La régularité de la distribution d'électricité : 96%

La rapidité des interventions : 93%

L'écoute et les informations fournies par les conseillers : 96%

Une image spontanée très positive : Sorea est une entreprise de confiance, marquée par la modernité, la proximité, l'attention portée à l'environnement et la capacité

à se « défendre » dans le cadre de l'ouverture du marché

Nouveau en 2010 !

Les offres Assistance Dépannage Electricité et Arc Energie (compensation à hauteur de 20% de votre énergie consommée en production d'origine renouvelable) sont incluses dans votre tarif sans surcoût, pour tous les clients !

**Surveillez vos boîtes aux lettres
PROCHAINEMENT ...**

Mais où sont passés les saisonniers ?

Après une interruption d'une année, le Forum de l'Emploi de Valloire s'est tenu au Centre Culturel le 17 mars 2010.

Préparé de longue date avec nos partenaires, la Mairie de Valloire, le CCAS, mais aussi la Mission Locale Jeune, le Pôle Emploi, les organismes de formation, de santé ou en charge des saisonniers comme le Réseau des Relais Saison (dont fait partie l'AEP)...

De nombreux employeurs avaient fait le déplacement à la recherche de l'employé idéal pour l'été prochain. Les organismes de formation étaient également à disposition pour satisfaire à toute demande d'information à la fois des employeurs ou des employés et pour répondre à toutes les questions suscitées par la conférence qui s'est déroulée en début d'après-midi dans la salle de cinéma.

De nombreuses offres d'emploi pour l'été avaient été envoyées pour des postes forts intéressants. Même pour des régions alléchantes comme la Corse...

Après un repas sympathique entre les organisateurs et les partenaires, le Forum a commencé par la réunion d'information sur les formations. Dès 15h30 la rencontre entre employeurs et chercheurs d'emploi a regroupé un bon nombre de personnes. Les élus avaient tous montré par leur présence, l'intérêt qu'ils portent au sujet.

À 18 h un apéritif offert par le CCAS devait permettre un moment de convivialité entre les saisonniers et tous les participants au Forum.

Mais que s'est-il passé : aucun saisonnier n'est venu !!! C'était la Saint-Patrick et sans doute certains avaient réservé leur soirée. D'autres n'étaient pas disponibles à cette heure. Et un autre Forum était prévu une semaine plus tard à Saint-Jean-de-Maurienne.

Mais tout de même !!!

Sans doute un problème d'information ? Pourtant de nombreuses affiches avaient été disposées dans le village. Les dates étaient fixées depuis plusieurs mois et affichées dans le Guide des Saisonniers. Des articles étaient passés dans les journaux. Huit cents courriers électroniques avaient été envoyés en direction de tous les employeurs avec mission pour ces derniers de transmettre l'information auprès de leurs employés.

Une telle situation compromet les actions entreprises par tous pour améliorer les conditions d'accueil des saisonniers, dont dépend bien souvent la qualité de leur travail.

Ne nous décourageons pas, d'ici la saison prochaine les choses seront certainement différentes.

Et puis la présence à un apéritif n'est pas forcément nécessaire pour remercier chaleureusement ceux qui pendant plusieurs mois ont collaboré à la réussite de cette « Dernière Saison »

Jean-Loup Binias

Responsable du Relais Saison de Valloire

Quelques dates pour l'AEP

Fermeture des activités de l'hiver le vendredi 23/04 au soir

Mais pendant l'intersaison

Tous les mardis 10h à 11h : Gym avec Dulcie (sous réserve)

Tous les mardis à 14h : Scrabble

Tous les mercredis de 16h à 18h : Ouverture de la bibliothèque et de la salle multimédia

Tous les mercredis : Cours de Piano dans la salle de musique du Centre Culturel*

Tous les mercredis à 17h30 et à 18h15 : Cours de théâtre dans la salle de cinéma*

Tous les jeudis de 10h à 11h : Gym avec Dulcie (sous réserve)

Tous les jeudis à 18h : Cours de flûte dans la salle de musique du Centre Culturel*

Tous les jeudis à 20h30 : Projection d'un film. (Voir le programme sur les panneaux d'affichage)

Tous les vendredis de 9h à 11h : Ouverture de la bibliothèque et de la salle multimédia

Le mercredi 05/05 : Opération nettoyage du village organisée par la mairie avec la participation de tous les bénévoles et de la logistique des services municipaux

Le mercredi 16/06 à 18h : Spectacle de l'école de théâtre sur la scène du Centre Culturel

Le lundi 21/06 : Fête de la musique - Chorale sous le chapiteau

Le mercredi 23/06 à 18h : Gala de la musique avec la participation des enfants et des adultes de l'école de musique dans la salle de cinéma

Reprise des activités de saison d'été le samedi 26/06

En cas de besoin les bureaux du Centre Culturel sont ouverts (sauf exception) pendant les heures de bureau du lundi après-midi au vendredi matin.

* Sauf pendant les vacances scolaires

ASSOCIATION CANTONALE D'ANIMATION

Venez rejoindre les commissions de l'association cantonale

L'association cantonale d'animation est organisée par commissions, environnement, patrimoine, culture, édition sont les thématiques abordés dans lors de ces moments de rencontre. Le point sur les projets à venir...

Culture – animation locale

Prochainement un nouveau calendrier de sorties culturelles ou de découverte sera proposé, pensez à venir le récupérer. Ces sorties ont plusieurs intérêts :

- Permettre aux habitants de se rencontrer,
- Assister à des spectacles qui ne sont pas proposés au niveau de la vallée,
- La mise en place d'un transport collectif,

Par ailleurs, pour les adhérents individuels de l'association (coût : 2€ en 2010), vous pouvez bénéficier de tarifs réduits avec les structures partenaires :

- Espace Malraux – Scène nationale de Chambéry
- Le Dôme Théâtre à Albertville

Les comptes rendus de ces commissions sont en ligne sur le site internet de l'association.

Environnement – Développement Durable – Cadre de vie : un riche programme en 2010

Les bénévoles de la commission souhaite vous faire découvrir le territoire avec un autre regard, patrimoine naturel, patrimoine historique, il y en aura pour tous les goûts :

Les sorties ou ateliers qui seront prochainement proposés :

Découverte des réalisations de Paul MOUGIN (aménagement forestiers : 144 cascades entre Beaune et St-Miche-de-Maurienne), initiation au greffage des arbres fruitiers, découverte des papillons, découverte des reptiles, quelle biodiversité sur le canton !

Ces sorties auront lieu du printemps jusqu'à l'automne 2010. Gratuites ou à tarifs préférentiels pour les adhérents de l'association. Une plaquette sera prochainement disponible, pensez à la récupérer.

A noter : sortie ornithologique – samedi 1er mai 2010 : Oiseaux au printemps

Animation Famille - Journée complète

RDV 9h30 Gare de St-Miche-de-Maurienne

"Les oiseaux au printemps, reconnaissance, chants et observations d'autres éléments naturels. Profitez de la fête du travail pour découvrir les oiseaux du canton de St-Michel-de-Maurienne avec un ornithologue passionné. Balade et observation de différents milieux : bas de vallée, forêt de conifères, pâturage."

Prévoir un repas tiré du sac, une paire de jumelle pour l'observation et une tenue adaptée. Avoir envie de se balader ! Covoiturage organisé sur place pour se rendre sur les différents lieux d'observation.

Contact : 04 79 56 66 09 - demander Cyril

dev.aca.stmichel73@orange.fr

<http://www.association-cantonale-animation-saint-michel.org/>

Les projets avec les communes :

Samedi 10 avril 2010 : distribution de compost mûr gratuitement pour les habitants de la commune de St-Martin-la-Porte

Patrimoine

En lien avec les associations de patrimoine du canton, un travail important a été mené depuis 2008. Cela a abouti à la mise en place de ce programme réalisé avec le soutien de l'association "festivités Maurienne 2010".

Ce programme est disponible en version papier au centre culturel, office de tourisme du canton...

N'oubliez pas votre association de patrimoine local : Valloire Patrimoine et Culture qui vous informera sur les projets de mise en valeur du petit patrimoine en réflexion sur le canton. Contact : André GRANGE: angr73@wanadoo.fr

Information – Edition de l'ACA



Depuis début avril le nouveau bulletin d'information de l'association cantonale est disponible, ce nouveau télégraphe.com porte sur le rattachement de la Savoie à la France. Des anecdotes sur la commune de Valloire et le programme des festivités y sont indiqués, n'hésitez pas à le lire.

Pour cette commission le référent sur la commune de Valloire est Jean Loup BINIAS du centre culturel.

A noter :

Dans la poursuite du précédent télégraphe.com consacré au handicap, une soirée animée par Francis GOUBAN s'est déroulée jeudi 15 avril 2010 au centre culturel.

Au cours de cette soirée :

Présentation du système Braille, témoignage d'une personne sur l'intégration professionnelle des personnes handicapées et plus spécifiquement des aveugles. La thématique générale du handicap a aussi été abordée lors de ces soirées.

Refonte du site internet de l'association

Depuis 2008, l'ACA dispose d'un site internet. Après une année de fonctionnement, le bilan a été mitigé. Se révélant peu pratique à l'usage, un réaménagement du site est en cours. En espérant que cette nouvelle tentative sera la bonne !

Présentation des quelques nouveautés du site.

La mise en place d'une newsletter pour vous permettre d'être régulièrement informé(e) des activités proposées par l'ACA et les autres associations du canton.

Des pages spécifiques pour chaque thématique d'action de notre association (culture – patrimoine – environnement et cadre de vie – service aux associations – éditions).

A terme, la possibilité pour les bénévoles qui le souhaitent de proposer du contenu pour présenter leur association. L'occasion pour l'ACA de relancer les formations à destination des bénévoles associatifs.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre, nous pourrions aussi organiser nos commissions sur Valloire si nos projets vous intéressent !

Contact :

Cyril NAESSENS – Agent de développement

ACA de Saint-Michel-de-Maurienne

Tél : 04.79.56.66.09 Tél : 09.63.68.98.07

www.association-cantonale-animation-saintmichel.org

| Ouverture Col du Galibier

Dans sa volonté de voir s'ouvrir le Col du Galibier à la fin du mois de mai, Christian Grange, maire de Valloire, soutenu dans sa démarche par Michel Bouvard, député de la Savoie et par deux conseillers généraux, Jean-Michel Gallioz et Auguste Picolet, a demandé qu'une réunion ait lieu avec les responsables du conseil général des Hautes-Alpes.

C'est donc en présence de Messieurs Dusserre, président du conseil général des Hautes-Alpes, Cret, maire de Villard d'Arène et Guglielmetti, adjoint au maire de Monestier-les-Bains que l'entrevue a eu lieu à Monestier-les-Bains, le 22 mars.

Après un débat constructif et d'un commun accord, il a été décidé que le col serait ouvert le vendredi 28 mai 2010 et que pour chaque année à venir ce serait le dernier week-end du mois de mai.

Un rendez-vous est déjà pris au début du mois de juin : la commune de Monestier invite le conseil municipal de Valloire à venir réfléchir sur un programme de manifestations communes autour de ce col mythique que tant d'amateurs et professionnels du vélo viennent défier chaque été.



| Service minimum

Journée des scolaires de l'Ecole de Valloire le 23 mars 2010.

Ce jour-là rien n'était pareil, pas de maîtres, pas d'école. Mais le service minimum obligatoire s'est installé pour la première fois à Valloire et il a été assuré d'une bien belle façon. Il faut dire qu'il faisait un temps magnifique et que les enfants dont les parents n'avaient pas trouvé d'autre solution que de les envoyer à l'école n'étaient pas très nombreux.

La commune a su composer pour le plaisir des enfants.

Pour les petits Marie-France Doma les a accueillis à la mairie et leur a fait prendre la récréation dans le jardin jouxtant celle-ci. A onze heures et demie elle est partie assurer la cantine aux « Loupiots » pour se retrouver l'après-midi de nouveau à l'accueil à la mairie.

Quant à la vingtaine de plus grands ils ont bénéficié d'une journée sport : le matin ils sont allés au cours encadrés par les moniteurs ESF ; l'après-midi l'ESF, ayant tracé une flèche sur la Sétaz, cette fois-ci les 32 élèves du collège et de l'Ecole primaire réunis et entourés de parents bénévoles et de moniteurs se sont mesurés entre les piquets du slalom.



93^{ÈME}

| Poste de montagne Jules Carlet



Le poste de montagne « Jules CARLET » au col du Télégraphe est géré par le 93^e régiment d'artillerie de montagne stationné à Varcis (38). Les bâtiments utilisés actuellement correspondent aux baraques conçus pour le soutien du fort du Télégraphe et permettent le stationnement d'environ 90 militaires.

Trois permanents assurent le fonctionnement du poste de montagne :

l'adjudant-chef BERTRAND André (gérant) ;
le brigadier-chef MILLON Denis (adjoint du gérant, barman) ;
le brigadier-chef RUMEAU John (cuisinier).

Ils gèrent également le camp des Rochilles (73) et le refuge des Drayères (05). Ils assurent à eux trois les différentes tâches (hébergement, restauration, foyer) qui permettent aux troupes de la brigade d'artillerie de montagne de s'entraîner dans les meilleures conditions. Ils ont aussi en charge le maintien en condition des bâtiments, le respect du cadre, et l'entretien des espaces verts.

Le lien armée-nation est ici à Valloire très concret et omniprésent. Les piquets d'honneur où les jeunes artilleurs de montagne communiquent respectueusement avec leurs anciens, la participation du 93^e régiment d'artillerie de montagne aux différentes prestations en liaison avec l'équipe de l'office du tourisme et l'entraide dans le milieu de la montagne ont permis un ancrage profond et durable du régiment dans la vie de la commune et font du poste de montagne du Télégraphe et de son personnel une entité à part entière du village de Valloire.

| Vaincre la mucoviscidose



Le matin du 17 février les bénévoles de l'Association « Vaincre la Mucoviscidose » se sont installés dans un chalet sur la place de la Mairie. Patrick Chabrolle représentant départemental de l'association pour la Savoie et la Haute-Savoie était assisté par trois mauriennais : Marc et Jacqueline Jacquemmoz et Peggy Rabartin ainsi que madame Jeannine Rambaud à l'origine du projet pour Valloire. C'était en effet la première fois que « Les Flambeaux de l'Espoir » se déroulaient dans la station. Leur mission : informer sur la mucoviscidose, recueillir des dons en attendant la grande descente aux flambeaux qui aurait lieu à partir de 18 heures sur les pentes de la Sétaz. A cette occasion les deux écoles de ski s'associaient au projet : l'ESI pour la descente des enfants et l'ESF pour la descente des adultes. Dans le chalet, à partir de 16 heures, Jean-Luc Fekete et son fils Damien, touché par la maladie, se joignaient aux autres pour servir chocolat et vin chauds offerts par l'association des commerçants.

Pendant le même temps Karine du Bowling maquillait un grand nombre d'enfants et Michel faisait faire des baptêmes en calèche. Ce moment convivial s'est enrichi de la présence de deux sportifs de haut niveau qui ont tenu à apporter leur soutien : Jean-Baptiste Grange et Laurent Brochard.

Beaucoup d'animation sur la Place de la Mairie malgré une petite bise froide. A la tombée de la nuit, 130 adultes menés par le directeur d'ESF Christian Grange et ses moniteurs commençaient à dérouler un immense serpent lumineux sur les pentes de la Sétaz. Nul doute que le spectacle, pour tous ceux restés au village, en a ému et stupéfié plus d'un quand ils l'ont vu progresser, comme si ce serpent était là réellement pour juguler cette maladie atroce et qu'il allait l'étouffer à jamais. En tout cas il était bien le symbole de la volonté de tous à vouloir le faire. La grande surprise est venue des enfants qui, eux aussi, ont voulu avec courage aider la recherche : emmenée par le directeur d'ESI Johann Kwiatkowski et ses moniteurs une centaine d'enfants s'est élancée à son tour et tous ensemble, grands et petits, ont illuminé de leurs flambeaux et de leurs sourires toute la place. Vers 21 heures le BigAir rassemblait les passionnés de la discipline après les derniers vins chauds servis par Magali Chaumaz Et c'est autour des responsables de l'association que la soirée s'est achevée en rappelant que tous les fonds récoltés seront entièrement reversés à l'association « Vaincre la Mucoviscidose ». Ils ont tenu à remercier chaleureusement les organisateurs de l'évènement : la commune et ses employés communaux, l'ESF et l'ESI, les commerçants, hôteliers, restaurateurs, cabaretiers, la SEMValloire et Alchimy d'avoir relevé le challenge : amener « Les Flambeaux de l'Espoir » en Maurienne et pérenniser une si belle manifestation. Les résultats sont plus qu'encourageants : 2897,95€!

Ce jour-là, un grand souffle d'espoir est passé !

Quelle eau buvez-vous ?

Bilan qualité 2008 fait par la DDASS

L'eau en liberté surveillée

Le contrôle sanitaire des eaux d'alimentation est organisé par le service santé environnement de la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales.

Les analyses sont réalisées par un laboratoire agréé par le Ministère chargé de la Santé. Les prélèvements sont réalisés à la ressource, à la production après traitement ou en sortie de réservoir, et au robinet du consommateur. Le nombre d'analy-

ses effectuées dépend du nombre d'habitants desservis et des débits de production.

L'eau du robinet doit satisfaire à des exigences de deux types : des limites de qualité pour les paramètres dont la présence dans l'eau peut induire des risques sanitaires à court terme et des références de qualité pour des paramètres indicateurs de pollution ou de fonctionnement des installations.

Le distributeur est tenu également de surveiller en perma-

nence la qualité de l'eau par un examen régulier des installations et un programme de test et d'analyses. Des périmètres de protection doivent être mis en place afin de préserver la ressource en eau des risques de pollutions.

Les résultats d'analyses du contrôle sanitaire sont régulièrement adressés et affichés à la mairie de votre commune.

D'où vient l'eau que vous consommez ?

	Bactériologie valeurs mesurées	Dureté valeurs mesurées	Nitrates valeurs mesurées	Fluor valeurs mesurées	Pesticides valeurs mesurées	Turbidité	Conclusions
Valloire Chef-Lieu Les Freidières basse Les Freidières haute	Pourcentage de conformité mesuré : 86 % Absence de germes / 100 ml	Mini 19°F Maxi 20°F	Mini 1 mg/l Maxi 1 mg/l Limite 50mg/l	Mini 0.00 mg/l Maxi 0.00 mg/l Limite 1.5 mg/l	Mini 0.00 µg/l Maxi 0.00 µg/l Limite 0.5 µg/l	Mini 0.0 NFU Maxi 1,5 NFU Réf de qualité maxi 2 NFU	Qualité bactériologique satisfaisante Peu dure Peu ou pas de nitrates Peu fluorée Absence de pesticides Absence de turbidité
Valloire - les Villards Captage les Villards	Nombre de conformité 4/5 analyses Absence de germes / 100 ml	Maxi 22°F Mini 22°F	Mini 1 mg/l Maxi 1 mg/l Limite 50mg/l	Absence de mesure en 2009	Absence de mesure en 2009	Conforme aux limites de qualité	Qualité bactériologique satisfaisante Moyennement dure Peu ou pas de nitrates
Valloire - le Col Captage Col	Nombre de conformité 6/6 analyses Absence de germes / 100 ml haute	Mini 10°F Maxi 16°F	Mini 0 mg/l Maxi 1 mg/l Limite 50 mg/l	Absence de mesure en 2009	Absence de mesure en 2009	Conforme aux limites de qualité	Bonne qualité bactériologique Peu dure Peu ou pas de nitrates

CONCLUSION DE LA DIRECTION DEPARTEMENTALE DES AFFAIRES SANITAIRES ET SOCIALES (DDASS) : L'EAU DISTRIBUEE AU COURS DE L'ANNEE 2009 A ETE DE BONNE QUALITE BACTERIOLOGIQUE, ELLE EST RESTEE CONFORME AUX LIMITES DE QUALITE FIXEES PAR LA REGLEMENTATION EN VIGUEUR POUR LES PARAMETRES CHIMIQUES RECHERCHES. VOTRE EAU EST DISTRIBUEE SANS TRAITEMENT.

Pour mieux comprendre

BACTERIOLOGIE La qualité bactériologique est évaluée par la recherche de bactéries indicatrices de contaminations fécales, notamment *Entérocoque* et *Escherichia coli* dont l'identification laisse suspecter la présence de germes pathogènes. Un dysfonctionnement momentané des installations de traitement de l'eau, un manque d'entretien du réseau, ou une contamination de la ressource en l'absence de traitement peuvent être à l'origine de mauvais résultats.

DURETE La dureté représente le calcium et le magnésium en solution dans l'eau. Elle est sans incidence sur la santé mais une eau trop douce (inférieure à 8 °F) est souvent agressive et peut entraîner la corrosion des canalisations et le relargage de produits indésirables ou toxiques tels que le plomb.

NITRATES Les apports excessifs ou mal maîtrisés d'engrais azotés, organiques ou minéraux ainsi que les rejets des assainissements participent à l'augmentation des teneurs en nitrates dans les ressources. Le respect de la valeur limite de 50 mg par litre dans l'eau du robinet est indispensable à la protection de la santé des nourissons et des femmes enceintes.

FLUOR Le fluor est un oligo-élément présent naturellement dans l'eau. Ses effets sont bénéfiques pour la santé à dose modérée. Lorsque l'eau est peu fluorée, un complément peut être apporté sur recommandation de votre dentiste, pour une prévention optimale de la carie dentaire. Une valeur maximale de 1,5 mg/l a été fixée pour tenir compte du risque de fluorose dentaire en cas d'excès.

PESTICIDES Certains pesticides à l'état de traces dans l'eau sont suspectés d'effets sur la santé lorsqu'ils sont consommés pendant toute une vie. Par mesure de précaution, une limite de qualité inférieure aux seuils de toxicité connus pour ces molécules, a été adoptée.

L'eau peut dissoudre le plomb des branchements ou des canalisations éventuellement présents dans les anciens bâtiments d'habitation. Le remplacement de toutes ces conduites sera nécessaire à terme. En attendant, il est important de laisser couler quelques litres d'eau avant de la consommer. De plus, il est vivement conseillé aux enfants et aux femmes enceintes de ne pas boire l'eau du robinet lorsque la présence de contamination en plomb est suspectée.

La présence d'arsenic et d'antimoine dans l'eau provient de la dissolution naturelle de roches et de minerais dans le sous-sol. Des limites de qualité très strictes de 10 µg/l pour l'arsenic et de 5 µg/l pour l'antimoine ont été fixées. En cas de dépassements, dans l'attente d'installations de traitement, il est recommandé de ne pas consommer l'eau du robinet.

Des gestes simples :

Après quelques jours d'absence, purgez vos conduites avant consommation, en laissant couler l'eau quelques instants avant de la boire. Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Si vous la conservez, ce doit être au froid, pas plus de 48 heures et dans un récipient fermé. Réservez les traitements complémentaires, tels que les adoucisseurs au seul réseau d'eau chaude sanitaire. Ils sont sans intérêt sur le

réseau d'eau froide utilisé pour la consommation. Ils peuvent en effet accélérer la dissolution des métaux des conduites ou devenir des foyers de développement microbien lorsque leur entretien est mal assuré. Si votre eau chaude sanitaire est produite par un système individuel, un entretien annuel de ce réseau est conseillé pour limiter la prolifération bactérienne, notamment des *Légionelles*. Pour plus d'informations : s'adresser à l'accueil de la Mairie.

C'est la nature mon cœur

Le coup de g**le du Père François...

C'est la fin de saison, la température se réchauffe, la neige fond dans le village, sur les massifs, devant les magasins...

C'est la nature mon cœur !

Sous la blancheur un temps immaculée, peu à peu le gris, puis le brun, puis la crasse apparaissent : et se mettent au grand jour tous ces souvenirs immondes, ces papiers de sucreries, ces papiers gras, ces mégots de cigarettes, ces excréments canins de propriétaires peu scrupuleux, qui tournent pudiquement les yeux quand leur « cher » animal dépose son « cadeau » devant la vitrine d'un magasin, dans le terrain de jeux des enfants ou le champ de neige du Praz ou d'ailleurs... Immonde !

Comme ce petit garçon de trois ans, qui joue dans le tas de neige sale devant mon commerce, et s'étale de tout son long dans un étron repoussant, et se met à hurler, tout maculé de cette crasse immonde, abandonnée là voici au moins 4 mois, et jusqu'ici cachée sous la neige...

La mère accourt : oh mon Dieu, chéri, as-tu une lingette ?

Et le père inconscient : « C'est pas grave, C'est la nature, mon cœur ! » (Histoire hélas authentique...)

Alors que notre Commune a disposé en quelques points stratégiques du village des distributeurs de « Toutounet », combien de temps va-t-on encore tolérer, sans sévir, que des

propriétaires d'animaux ne ramassent pas ces repoussants souvenirs, au moyen des sacs plastiques obligeamment mis à disposition de tous par nos élus ?

Faudra-t-il prendre un arrêté Municipal, comme on le fait dans toutes les grandes villes de France, 35 € la première infraction, 125€ la seconde ? Et dans quel but ne verbalise t'on pas ? Pour ne pas harceler le touriste, alors que chacun sait que les valloirins sont tout aussi concernés, et ne montrent pas tous l'exemple ?

Combien de temps encore tolèrera-t-on ces merdes qui encomrent nos trottoirs et nos tas de neige, sans réagir ? Et combien de temps encore pourra-t-on tolérer ces « hôtels » qui se refusent obstinément à pratiquer le tri sélectif, et transforment nos chalets poubelles en dépôts d'ordures sauvages, et laissent leurs sacs éclatés de 200 litres de déchets au milieu de la route ?

Donner de notre village l'image d'un village de montagne vert, accueillant et propre et certainement le grand défi des prochaines saisons, car cela, « c'est la nature, mon cœur... », et les valloirins doivent être les premiers à montrer l'exemple...

Jean-Philippe Meynieu, le Père François.

Concours des maisons fleuries 2009

Résultats du concours communal

MEMBRES DU JURY : Josette GRANGE, Alberte RETORNAZ, Chantal MICHELLAND, Nathalie ROULY, Josette NORAZ, Nicole VIALLET, Gérard RAGONE

TH : Tableau d'Honneur pour 3 premiers prix consécutifs
Les immeubles collectifs sont primés si 50% des balcons sont fleuris.

1^{ère} CATÉGORIE

PROPRIÉTÉS FLEURIES

VILLA

- | | |
|---|---------------------------------|
| 1 | GRANGE Annick |
| 2 | CHARVET-VIALLET Chantal-Jacques |
| 3 | SAVOYE Isabelle |

HABITATION TRADITIONNELLE

- | | |
|---------------------------|---------------------|
| TH 1 ^{ère} année | SCHILLING Dominique |
| 1 | FEUTRIER Liliane |
| 2 | BETTSCHEM Mireille |

VILLA AVEC AMÉNAGEMENT PAYSAGÉ

- | | |
|---------------------------|----------------------|
| TH 1 ^{ère} année | NORAZ Josette |
| 1 | NORAZ Pierre-Olivier |
| 2 | LEGUENNEC Michèle |



2^{ème} CATÉGORIE

HABITATIONS AVEC DÉCOR FLORAL SUR LA VOIE PUBLIQUE

- | | |
|---|-----------------|
| 1 | GIRARD Claudie |
| 2 | FALCOZ François |
| 3 | GIRAUD Lucienne |

3^{ème} CATÉGORIE

FERMES FLEURIES EN ACTIVITÉ

- | | |
|---------------------------|----------------------------|
| TH 1 ^{ère} année | MICHELLAND-MAUGER Isabelle |
| 1 | MAGNIN Vincent |

4^{ème} CATÉGORIE

BALCONS OU TERRASSES

BALCONS

VILLA

- | | |
|------------|----------------|
| 1 | MAGNIN Marie |
| 2 | SAVOYE Etienne |
| 3 | OLLIER Maxime |
| 3 ex aequo | GRANGE Nicolas |

HABITATION TRADITIONNELLE

- | | |
|---|----------------------|
| 1 | MICHELLAND Françoise |
|---|----------------------|

IMMEUBLE COLLECTIF

- | | |
|---|--------------------|
| 1 | SAVOYE André |
| 2 | AZZOLA Annie |
| 3 | FERDINAND Patricia |

TERRASSES

- | | |
|---|------------------|
| 1 | RAPIN Rémi |
| 2 | BALMAIN Lucienne |
| 3 | MOLARO Germaine |

5^{ème} CATÉGORIE

IMMEUBLES COLLECTIFS

-

6^{ème} CATÉGORIE

HÔTELS RESTAURANTS

HÔTELS

- | | |
|------------|----------------|
| 1 | LE CHRISTIANA |
| 2 | LA POSTE |
| 3 | LE CREY ROND |
| 3 ex aequo | LE GRAND HOTEL |

RESTAURANTS

- | | |
|------------|----------------------|
| 1 | AU RESTO |
| 2 | GRANGE DE THELCIDE |
| 3 | LE BEAUSEJOUR |
| 3 ex aequo | LA MAISON D'ANGELINE |

7^{ème} CATÉGORIE

COMMERCE - BARS

COMMERCE

- | | |
|---------------------------|-------------------|
| TH 1 ^{ère} année | TERRE ET MATIERES |
| 1 | NAGANO SPORT |
| 2 | GRANGE LOISIRS |

BARS

- | | |
|---|------------------|
| 1 | LE CENTRE |
| 2 | LE PUB L'ATELIER |



8^{ème} CATÉGORIE

ENTREPRISES

- | | |
|---|--------------|
| 1 | BELLET Louis |
| 2 | GRANGE Guy |
| 3 | PARDO sarl |

10^{ème} CATÉGORIE

LES HAMEAUX

- | | |
|---|-----------|
| 1 | LE PRAZ |
| 2 | LE COL |
| 3 | LE SERROZ |



11^{ème} CATÉGORIE

LES PARCS ET JARDINS D'AGRÉMENT

- | | |
|------------|------------------|
| 1 | ANDRIEU Jeanne |
| 2 | NORAZ Françoise |
| 2 ex aequo | MICHELLAND Denis |
| 2 ex aequo | PETRAZ Christian |

12^{ème} CATÉGORIE

TOURISME ASSOCIATIF

- | | |
|---|-------------|
| 1 | LE BEAUVOIR |
| 2 | LE VAL D'OR |

13^{ème} CATÉGORIE

POTAGERS FLEURIS

- | | |
|---|-----------------------------|
| 1 | DUBOIS Nicole |
| 2 | MAGNIN Sylvie |
| 3 | MARTIN-SOUILLE Marie-France |



14^{ème} CATÉGORIE

GÎTES

- | | |
|---|-------------------|
| 1 | DAL-BON Dominique |
| 2 | RAGONE Gérard |
| 3 | MICHELLAND Gisèle |

15^{ème} CATÉGORIE

FAÇADES

- | | |
|---|------------------|
| 1 | RETORNAZ Alberte |
| 2 | PEILLEX Annie |
| 3 | RAMBAUD Georges |



16^{ème} CATÉGORIE

INNOVATION - RÉNOVATION

- | | |
|---|-----------------------------------|
| 1 | SAVOYE-GUYENNOT Elysée-Sophie |
| 2 | LE POTAGER DES ENFANTS DE L'ECOLE |

17^{ème} CATÉGORIE

FLEURISSEMENT ET TRAVAIL D'ENSEMBLE

- | | |
|------------|------------------------------|
| 1 | ROL-GRANGE Geneviève-Josette |
| 1 ex aequo | MAGNIN SPORT |
| 3 | MAGNIN Marie-Thérèse |
| 3 ex aequo | PASQUIER César |

18^{ème} CATÉGORIE

CHAPELLES

- | | |
|---|----------|
| 1 | LE COL |
| 2 | L'ARCHAZ |
| 3 | TIGNY |

ENCOURAGEMENTS

- | |
|---------------|
| ROL Paul |
| MAGNIN Léon |
| MAGNIN Léonie |
| MARTIN Inge |



[Brèves]

Pharmacie de garde

Composer le numéro national 3915.

Offres d'emploi

La Mairie recrute :

- un renfort saisonnier, équipe espaces verts
- un renfort saisonnier, police municipale

Adresser sa candidature avant le 30 avril à

Mr le Maire - Mairie - 73450 Valloire

Ligue contre le Cancer

La vente de pâtisseries organisée par un groupe de bénévoles a rapporté la somme de 1548,50 €, somme entièrement reversée à la Ligue contre le Cancer.

Mucoviscidose

Les Flambeaux de l'Espoir ont brillé pour la première fois à Valloire et ils ont rapporté la somme de 2857,95 €, somme entièrement reversée à l'association Vaincre la Mucoviscidose.

Valloire-Solidarité-Partage

Le concert donné en l'église de Valloire et qui a réuni les 2 chorales, « les Gens du Pays » de St-Michel-de-Maurienne et « l'Uzel » de Valloire a rapporté la somme de 1180 € pour aider au projet d'adduction d'eau de Ikhf Nighir, village du Haut-Atlas marocain.

Pour tous ces gestes de générosité, remercions tous les valloirins, résidents, touristes, agents communaux, entités de Valloire de répondre toujours présents. « On peut vraiment compter sur vous ! »

Le 5 mai 2010

La marmotte se réveillera pour **la JOURNÉE VERTE** et elle fera le ménage de la station avec l'aide de tous. Rdv sur la place de la Mairie à 9h.

Don du Sang : le 4 février 2010, 57 personnes se sont présentées et l'Etablissement français du sang effectué des prélèvements sur 48 personnes. Prochaine collecte du sang le 6 juillet 2010

Le groupe folklorique fêtera ses 50 ans le 4 septembre 2010 : Tous les anciens membres, les enfants et les adultes sont invités sous le chapiteau à une grande fête ce jour-là.

RAPPEL Fleurissement : Dans votre hameau vous voulez mettre en valeur un site particulier (chapelle, oratoire, fontaine, four...) : l'association du hameau peut demander par courrier à la commune des plants et du terreau à charge pour ses membres de l'entretien du site ainsi fleuri.

Électricité photovoltaïque : les tarifs d'achat sont modifiés...

Vendre de l'électricité grâce à l'installation de panneaux photovoltaïques sur toiture semble intéressant ; mais attention, l'arrêté du 12 janvier 2010* fixe de nouvelles conditions d'achat et de tarifs de l'électricité produite par les installations utilisant l'énergie solaire. Les précédents tarifs fixés en 2006 sont revus à la baisse.

Il existe plusieurs tarifs de rachat :

Dans le cas d'une intégration au bâti, pour les constructions à usage d'habitation, d'enseignement ou de santé - 58 centimes d'euro/KWh
Dans le cas d'une intégration, pour les autres types de bâtiments - 50 centimes d'euro/KWh.

Dans le cas d'installations d'intégration simplifiée - 42 centimes d'euro/KWh

*Arrêté du 12 janvier 2010 fixant les conditions d'achat telles que visées au 3° de l'article 2 du décret N°2000-1196 du 6 décembre 2000.

HORAIRES

PERMANENCE DE SERVICE ADMINISTRATIF ADMR

Le 1er mercredi de chaque mois, une permanence pour la demande de dossier de soins à domicile se fera en mairie à 15 h 30 sur rendez-vous.
Tel : 04 79 05 46 75

NAVETTE RÉSERVÉE AUX AINÉS

Le 1er mardi de chaque mois une navette est mise à disposition pour les Aînés - aller/retour Valloire St-Jean-de-Maurienne (coût : 12 euros)
L'inscription se fait en Mairie.

PERMANENCE D'UN ÉLU

Sur rendez-vous. S'adresser à l'accueil de la mairie.

HORAIRES DE PERMANENCE DES SERVICES TECHNIQUES ET URBANISME

Uniquement le matin de 9 h 00 à 12 h 00.

HORAIRES MAIRIE

JOURS	MATIN	APRES-MIDI
LUNDI	9h-12h	15h-17h
MARDI	9h-12h	15h-17h
MERCREDI	9h-12h	15h-17h
JEUDI	9h-12h	15h-17h
VENDREDI	9h-12h	15h-17h
SAMEDI	9h-12h (uniquement en saison)	

HORAIRES DÉCHETTERIE

JOURS	MATIN	APRES-MIDI
LUNDI		13h30-18h
MARDI		13h30-18h
MERCREDI		13h30-18h
JEUDI		13h30-18h
VENDREDI		13h30-18h
SAMEDI	9h-12h	13h30-18h

NUMÉROS UTILES

SERVICES D'URGENCE

Pompiers : 18 - Gendarmerie : 17 - SAMU : 15
Appel d'urgence sur portable : 112
Secours en montagne : 04 79 05 11 88

SERVICES DE LA MAIRIE

Accueil : 04 79 59 03 11
mairie@valloire.net
Services Techniques : 04 79 59 05 55
Urbanisme : 04 79 59 00 04
Télécopie : 04 79 83 30 74
Garages communaux : 04 79 59 01 33
Déchetterie : 04 79 83 33 74

SERVICES DIVERS

Trésorerie : 04 79 56 50 70
La Poste : 04 79 59 06 00
Office du Tourisme : 04 79 59 03 96
SEM de Valloire : 04 79 59 03 90
Centrale de réservation : 04 79 59 00 22
SOREA : 04 79 64 02 11

MÉDECINS

Centre Médical
Dr FORAY, Dr GROSJEAN, Dr PRAT 04 79 59 01 86

KINESITHERAPEUTE

MOURET Philippe : 04 79 59 04 44

PHARMACIE

GALY Marina et Frédéric : 04 79 59 00 46

INFIRMIÈRE

SALEMBIER Monique : 04 79 59 17 03
06 78 69 92 77

CENTRE POLYVALENT D'ACTIONS SOCIALES

Assistante sociale : 04 79 44 54 15
Permanence à VALLOIRE : 04 79 56 62 00

Le 3^{ème} mercredi après-midi de chaque mois sur rendez-vous

Permanence à St Michel

Lundi matin : 9h à 11h30
Mardi et jeudi toute la journée de 9h à 11h30 et de 14h à 16h30

DIVERS

Gare routière St-Michel / Valloire : 04 79 59 23 72
Navette Transdev : 04 79 05 01 32
Météo Info Bourg St Maurice : 08 92 68 02 73

Télé-alarme

Ne restez pas isolé(e), adressez-vous à :
Madame Pascale BORIN
Communauté de Communes Maurienne-Galibier
36 rue Général Ferrié
73140 SAINT MICHEL DE MAURIENNE
au 04 79 56 52 54

Sur la route du Soleil Levant

Florian BAILLY, chargé de communication au Conseil Général de Savoie, a présenté à la commune de Valloire un intéressant projet : « Sur la Route du Soleil Levant ».

Ce projet, porté par l'association «Aventure à énergie renouvelable», est en accord avec la volonté de la commune d'avancer dans le domaine environnemental et écologique. Elle l'a donc accepté, en le sponsorisant à hauteur de 2500€ Ainsi elle s'implique dans une action de promotion des énergies renouvelables au travers de l'aventure, du sport et du voyage.

Le parcours de Florian traversera 12 pays. Départ Savoie puis l'Italie, les pays d'Europe Centrale, Ukraine, Russie, traversée des steppes jusqu'au massif du Tian Shan, avec 3 cols entre 2000 et 4000m d'altitude, puis

une plongée sur l'ouest chinois, le désert du Taklamakan un des plus rudes au monde, la traversée sud/nord de la Mongolie, retour en Russie, en Sibérie. D'Irkoutsk à Vladivostok il longera le transsibérien jusqu'au Pacifique. Il prendra le bateau et finira sa course sur les pentes du mont Fuji Yama à 3776m au Japon. 13 000 km en 100 jours à peine !

Ce vélo électrique solaire, dont le cadre est en aluminium, est léger. Il a été réalisé par l'INES, Ludotechnologie et SUNEA. Il sera doté d'un moteur, et de 2 panneaux solaires posés sur la remorque. L'attelage pèsera 60kg au maximum dont 17 de matériel.

Tout au long de son voyage Florian Bailly communiquera avec les élèves de la classe de Michèle Planès au fur et à mesure de son avancée. Les contacts sont déjà pris.

Des grands sportifs le soutiennent tels J.C Killy, Jean-Baptiste Grange, Julien Lizeroux mais aussi l'aventurier Nicolas Vanier et le conseil général de la Savoie.

Le 28 mai Florian Bailly viendra à Valloire faire la montée du col du Galibier, ouvrira le passage vers les Hautes-Alpes et présentera le projet et le périple aux enfants de l'école.

Une convention a été signée elle comprend une collaboration quant à la diffusion des actualités du périple, dans les moyens de la commune (photos, textes, interviews, vidéos, journal le Colporteur, OT et son site internet), informations régulières sur le périple (avant, pendant, après) le logo de la commune sera présent sur tous les supports de communication. Dans l'année 2010/2011 Florian organisera des conférences avec diffusion du film pour les valloirins et les touristes.

Souhaitons un bon voyage et beaucoup de jours ensoleillés à Florian qui portera haut les couleurs de Valloire comme tous les sportifs que nous soutenons.

C'est sûr ce sera une belle prouesse technique et sportive !

Mais rappelons que l'objectif de ce voyage est de sensibiliser les jeunes et les adultes sur les nouvelles opportunités offertes par les énergies renouvelables et, au-delà, de leur faire passer le message d'un état d'esprit volontariste.

Ainsi quand on veut on peut !



Comptes rendus de conseils municipaux

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 19 JANVIER 2010

Le Conseil Municipal de Valloire s'est réuni le mardi 19 janvier 2010 à 20 heures, sous la présidence de Monsieur Christian GRANGE, Maire.

Présents : MM. Christian GRANGE, Jacques PRAT, Adrien SAVOYE, Jacques MARTIN, Cyrille JULLIEN, Pierre CORNU, Denis CHANCEL, Gérard VUILLERMET, Bernard GRANGE, Michel VIALLET, Jean NORAZ, Philippe GRANGE, Denis VINCENT, MME Alberte RETORNAZ

Représenté : M. Pierre SALOMON (donne procuration à Gérard VUILLERMET)

Secrétaire de séance : Mme Alberte RETORNAZ

DÉLIBÉRATIONS ADOPTÉES

01-BUDGET DE LA COMMUNE BUDGET PRIMITIF

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le Budget Primitif 2010.

02- AUGMENTATION DU CAPITAL DE LA SOREA

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'approuver l'ensemble des modifications statutaires présentées dans le rapport, d'approuver les dispositions relatives à l'augmentation du capital de la SEML SOREA, de renoncer au droit préférentiel de souscription au profit de la Caisse des Dépôts et Consignations.

03- TAXE DE SÉJOUR CATÉGORIE DES REFUGES GARDÉS

Le Conseil municipal, à l'unanimité, et conformément à l'article L.2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales :

- fixe le montant de la taxe de séjour au réel pour les refuges gardés à 0.40 € par personne et par nuitée,
- décide le recouvrement à compter de la saison d'hiver 2009/2010 de la taxe de séjour « au réel » pour la catégorie « hôtels de tourisme classés sans étoile et tous les autres établissements de caractéristiques équivalentes », incluant les refuges gardés, pour les périodes de perception saison d'hiver (décembre à avril) saison d'été (juillet à août) de chaque année. Il est précisé que :

- les refuges gardés devront établir, chaque mois, un état récapitulatif indiquant le nombre des personnes ayant logé dans le refuge durant le mois écoulé, le nombre de nuitées de chacune d'elles, le montant de la taxe de séjour perçue,
- le versement de la taxe de séjour à l'ordre du Trésor Public accompagné de l'état mensuel précité, devra être adressé à la Mairie dans les 20 jours suivant la fin du mois civil concerné, conformément aux textes en vigueur, il sera appliqué un intérêt de retard de 0.75% par mois de retard dans le paiement de la taxe de séjour.

04- ACQUISITION D'UNE PARTIE DU PÉRIMÈTRE DU CAPTAGE DES FREIDIÈRES

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- décide d'acquérir à l'indivision Rochet, les parcelles cadastrées, section H n°255, 269, 270, 282, 283, 286, 287, 297, 298, 304, 305, 306, 307, 309, 310, 313, 314, 317, 321, 322, 328, 331, 336, 626 et 628 pour 478 465 m², pour un montant 40 331.30 €.
- autorise Monsieur le Maire à signer l'acte notarié au nom de la Commune, précise que les frais notariés seront à la charge de la Commune.

05- CHEMIN PIÉTON DE LA RIVINE ACQUISITION DE PARCELLES A L'INDIVISION MARTIN MERCIER

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- décide d'acquérir à Monsieur Paul MARTIN et Madame Micheline MERCIER, les parcelles cadastrées: lieu-dit Champ Guillaume, section J : n°1205 pour 305 m², n°1207 pour 717 m² au prix de 1,50 euros le m² soit 1 533 euros, n°1219 pour 42 m² n°1221 pour 113 m² au prix de 2 euros le m², soit 310 euros, indemnité de bois comprise,
- autorise Monsieur le Maire à signer l'acte notarié au nom de la Commune.

06- MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

1. approuve le tableau des effectifs de la Commune à compter du 1er février 2010 comme suit:

Cadres d'emplois	Grades	Nombre d'emplois créés / pourvus
Direction		
Directeur général des services	Attaché territorial	1/1
Directeur général adjoint des services	Attaché territorial	1/1
Directeur des services techniques	Ingénieur principal	1/1
Services administratifs		
<i>Affaires générales</i>		
Secrétaire d'accueil et d'animation	Secrétaire d'accueil et d'animation	1/1
Adjoint administratifs	Adjoint administratif 1e classe	1/1
<i>Accueil</i>		
Adjoint administratif	Adjoint administratif 2e classe	1/1
	Saisonnier - archives	2x1mois
<i>Cabinet</i>		
Collaborateur de cabinet	Collaborateur de cabinet (mi-temps)	1/1

Cadres d'emplois	Grades	Nombre d'emplois créés / pourvus
Services techniques		
<i>Bureau d'études</i>		
Techniciens supérieurs	Technicien supérieur chef Technicien supérieur	1/1
<i>Ateliers municipaux</i>		
Contrôleur territorial de travaux	Contrôleur de travaux	1/1
Agents de maîtrise	Agent de maîtrise principal Agent de maîtrise	2/2 1/1
Adjointes techniques territoriales		
	Adjoint technique principal 2e classe	1/1
	Adjoint technique 1e classe	9/9
	Adjoint technique 2e classe	7/7
	Adjoint technique 2e classe (27,5/35°)	1/1
Saisonniers		
	été animation 2x2mois + 1x4mois	
	hiver animation 1x2mois	
	espaces verts 2x4, 5mois	
	été ordures 1x2mois	
	hiver ordures 1x4mois	
	hiver voirie 2x4mois	
	été église 1x2mois	
<i>Ménage des bâtiments</i>		
Adjointes techniques territoriales	Adjoint technique 2e classe (17/35°) Adjoint technique 2e classe (15/35°)	1/1 1/1
École		
ATSEM	ATSEM 1e classe	2/2
Adjointes techniques territoriales	Adjoint technique 2e classe (16/35°)	1/1
Saisonniers		
	cantine printemps 2x2mois + automne 2x3mois	
Police municipale		
Agent de police municipale	Brigadier chef principal	1/1
ASVP	Saisonnier 1x5mois hiver et 1x3mois été	1/1

2. dit que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales correspondant aux emplois et grades ainsi créés sont inscrits au budget de l'exercice en cours.

AFFAIRES DIVERSES

1 - Présentation du projet de la microcentrale hydraulique par HYDROWATT Il est décidé que la Commune prépare un cahier des charges afin de lancer officiellement une consultation.

2 - Choix du maître d'œuvre pour le PLU

Monsieur le Maire informe le Conseil que c'est le Cabinet Atelier 2 (Jean-Claude Poutissou) qui a été retenu pour l'établissement du PLU, pour un montant de 42 637.40 € TTC.

3 - Convention avec le SDIS pour la fourniture de carburant

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'une Convention a été signée avec le SDIS afin de fournir le carburant des véhicules du Centre de secours affectés au Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Savoie.

4 - Marché de navettes touristiques

Monsieur le Maire informe le Conseil que l'option du marché consistant au renforcement des navettes aux Charbonnières a été souscrite.

5 - Dates d'ouverture de la saison d'hiver 2010/2011

Les élus souhaitent une ouverture du 11/12/2010 au 25/04/2011.

À l'ouverture, ouverture d'un seul massif.

À la fermeture, ouverture des deux massifs, avec fermeture de quelques appareils.

6 - Bornage judiciaire de l'Espace Valloire-Galibier

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il va faire procéder à un bornage judiciaire du bâtiment afin de faire respecter les propriétés communales.

7 - Échange des bâtiments de la Cure et de Claire-Joie

Afin de réaliser éventuellement un tel échange, Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il va demander des évaluations par le Service des Domaines.

8 - Modification de la délibération modificative N° 3 du Budget communal du 22/12/2009

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'à la suite d'une erreur matérielle et d'une régularisation d'écritures à faire sur les comptes 16 et 66 suite au découpage de certains emprunts de l'ancienne RTV basculés du Budget des Equipements touristiques au Budget Communal, il a procédé à ces modifications.

9 - Bâtiment de la Poste

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il convient d'étudier la possibilité pour la Commune d'acquérir ce bâtiment afin d'y installer un nouveau bureau de Poste, un poste de gendarmerie et des logements.

10 - Championnat du Monde de Trial Moto Verte

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'une subvention est sollicitée. Il est décidé de transmettre cette demande à l'Association Galibier-Thabor.

11 - Vente de l'Hôtel de la Sétaz

2 projets sont réalisables et ont été présentés uniquement sur l'emprise des terrains de la Commune.

12 - Échange d'amitié avec la Ville de Saint-Jean-Port-Joli
Échange d'amitié en cours avec une équipe de sculpteurs Québécois et la responsable du Comité des Fêtes de la Ville de Saint-Jean-Port-Joli.

13 - Révision du PLU

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il convient de reprendre une délibération qui annule et remplace celle ayant le même objet N°09-11-178 en date du 24/11/2009, en raison d'une erreur matérielle (oubli de lister les Collectivités ou organismes pouvant être consultés en application de l'article L 123-8 du Code de l'urbanisme).

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 23 FÉVRIER 2010

Le Conseil Municipal de Valloire s'est réuni le mardi 23 février 2010 à 20 heures 30, sous la présidence de Monsieur Christian GRANGE, Maire.

Présents : MM. Christian GRANGE, Jacques PRAT, Adrien SAVOYE, Jacques MARTIN, Cyrille JULLIEN, Pierre CORNU, Pierre SALOMON, Denis CHANCEL, Gérard VUILLERMET, Bernard GRANGE, Michel VIALLET, Jean NORAZ, Philippe GRANGE, Denis VINCENT, MME Alberte RETORNAZ

Secrétaire de séance : Mme Alberte RETORNAZ

DÉLIBÉRATIONS ADOPTÉES

01- PROGRAMME DE TRAVAUX A RÉALISER EN FORÊT COMMUNALE – DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DU CONSEIL RÉGIONAL

Après avoir exposé au Conseil Municipal, sur proposition de l'Office National des Forêts, les travaux en forêt communale sur les parcelles n° 4 – 6 – 17 et 25, le Conseil Municipal à l'unanimité,

- approuve le Plan de financement présenté,
- charge Monsieur le Maire de signer tous les actes afférents à ce projet,
- sollicite l'aide du Conseil Régional pour la réalisation des travaux subventionnables,
- donne pouvoir à Monsieur le Maire pour signer tout document et acte relatif à ce projet,
- demande au Conseil Régional l'autorisation de commencer ces travaux avant la décision d'octroi de la subvention,
- atteste que la Commune relève du régime de TVA suivant : Régime Simplifié Agricole (RSA).

02- ACQUISITION DE PARCELLES A MADAME GHISLAINE GRANGE

Cette délibération remplace celle N° 09-11-159 en date du 09/11/2009 en raison d'une erreur matérielle (erreur de superficie et donc de prix).

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'acquérir à Madame Ghislaine GRANGE, les parcelles cadastrées:

lieu-dit Pierre Grosse, section G, n°387 de 294 m², au prix de 2 euros le m², soit 588 euros,

lieu-dit Les Etroits, section G, n° 2155 pour 1756 m², au prix de 1 euro le m², soit 1 756 euros.

03- MODIFICATION DU GUIDE INTERNE POUR LA PASSATION DES MARCHÉS A PROCÉDURE ADAPTÉE

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'en raison de la modification, au 01/01/2010, des seuils des marchés et accords-cadres pouvant être passés selon une procédure adaptée (article 28 du Code des Marchés Publics), il convient de modifier le guide interne mis en place par délibération N° 2009-03-44 en date du 10/03/2009.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- de la mise en place avec effet immédiat de la procédure interne ci-jointe en annexe,
- que sur proposition de ses services, le maire a la possibilité dans certains cas, de recourir à une procédure formalisée. Cette démarche est facultative. Toutefois lorsque la collectivité décide malgré la possibilité de recourir à une procédure adaptée, de mettre en œuvre une procédure formalisée dont le déroulé est défini par le code des marchés publics (à l'instar de l'appel d'offres), elle devra alors respecter l'ensemble des règles afférentes à une telle procédure, que les procédures formalisées sont appliquées obligatoirement au-delà du seuil de 193 000 € HT et ce en application des dispositions du code des marchés publics, que la délibération du Conseil municipal N° 2009-03-44 en date du 10/03/2009 est rapportée.

04- MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Le Conseil municipal, à l'unanimité :

1. SUPPRIME un poste d'adjoint technique 1^{ère} classe,
2. CRÉE un poste d'adjoint technique 2^{ème} classe à compter du 15 avril 2010,
3. CRÉE un poste de contrôleur de travaux à compter du 1er mai 2010,
4. SUPPRIME un poste de Technicien supérieur chef à compter du 6 juillet 2010,
5. SUPPRIME les postes de saisonniers affectés au service de cantine périscolaire,
6. APPROUVE le tableau des effectifs de la Commune comme suit :

Cadres d'emplois	Grades	Nombre d'emplois créés / pourvus
Direction		
Directeur général des services	Attaché territorial	1/1
Directeur général adjoint des services	Attaché territorial	1/1
Directeur des services techniques	Ingénieur principal	1/1

Services administratifs

Affaires générales

Secrétaire d'accueil et d'animation	Secrétaire d'accueil et d'animation 1/1
Adjoint administratifs	Adjoint administratif 1e classe 1/1

Accueil

Adjoint administratif	Adjoint administratif 2e classe 1/1
-----------------------	-------------------------------------

Archives

Saisonnier	
Printemps et automne 2x1mois	1/1

Cabinet

Collaborateur de cabinet	Collaborateur de cabinet (mi-temps) 1/1
--------------------------	---

Services techniques

Bureau d'études

Techniciens supérieurs	Technicien supérieur chef (jusqu'au 05/07/10)	1/1
Contrôleur territorial de travaux	Technicien supérieur	1/1
	Contrôleur de travaux (au 01/05/10)	1/0

Ateliers municipaux

Contrôleur territorial de travaux	Contrôleur de travaux	1/1
	Agents de maîtrise principaux	2/2

Agents de maîtrise	Agent de maîtrise	1/1
	Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	1/1
	Adjoints techniques 1 ^{ère} classe	8/8
	Adjoints techniques 2 ^{ème} classe (au 15/04/10)	7/6
	Adjoint technique 2 ^{ème} classe (27,5/35 [°])	1/1

Saisonniers

été animation 2x2mois + 1x4 mois
hiver animation 1x2 mois
espaces verts 2x4, 5 mois
été ordures 1x2 mois
hiver ordures 1x4 mois
hiver voirie 2x4 mois
été église 1x2 mois

Ménage des bâtiments

Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique 2 ^{ème} classe (17/35 [°])	1/1
	Adjoint technique 2 ^{ème} classe (15/35 [°])	1/1

École

ATSEM	ATSEM 1 ^{ère} classe	2/2
Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique 2 ^{ème} classe (16/35 [°])	1/1

Saisonniers

Cantine printemps 2x2mois + automne 2x3mois

Police municipale

Agent de police municipale	Brigadier chef principal	1/1
ASVP	Saisonnier 1x5mois hiver et 1x3mois été	

AFFAIRES DIVERSES

1 - Projet de microcentrale hydroélectrique à Sainte-Thècle
Il est décidé que la Commune prépare un cahier des charges afin de lancer officiellement une consultation.

2 - Vente des places de Parking Résidence Les Crêtes
Les 6 places de parking des Crêtes seront mises en vente lors de l'Assemblée Générale de la Copropriété le 26 mars prochain.

3- Modalités de gestion de l'Asinerie
Le bail de location de l'Asinerie se termine le 30/04/2010.
Il sera prochainement proposé un projet de bail incluant l'Asinerie et le Centre Équestre.

4-Contrat Station Moyenne
En janvier 2009, il a été fait acte de candidature pour le contrat Station Moyenne, permettant d'obtenir de la part du Conseil général de la Savoie des subventions à hauteur de 500 000 € sur la période 2009-2013.

Il convient aujourd'hui de constituer le dossier de candidature afin de pouvoir faire entrer dans ce contrat des programmes d'investissement prévus à court et moyen terme par la Commune, la SEM et l'Office de Tourisme.

5 - Élections régionales des 14 et 21 mars 2010

Le Bureau de vote sera ouvert de 8h00 à 18h00.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 23 MARS 2010

Le Conseil Municipal de Valloire s'est réuni le mardi 23 mars 2010 à 20 heures 30, sous la présidence de Monsieur Christian GRANGE, Maire.

Présents : MM. Christian GRANGE, Jacques PRAT, Adrien SAVOYE, Jacques MARTIN, Cyrille JULLIEN, Pierre CORNU, Pierre SALOMON, Denis CHANCEL, Gérard VUILLERMET, Bernard GRANGE, Jean NORAZ, Philippe GRANGE, Denis VINCENT, MME Alberte RETORNAZ

Absent : Mme Michel VIALLET (donne procuration à Cyrille JULLIEN)

Secrétaire de séance : Mme Alberte RETORNAZ

DÉLIBÉRATIONS ADOPTÉES

01- CONVENTION TRIPARTITE DE PARTENARIAT POUR LA MISE EN PLACE DU DISPOSITIF DE CHRONOMÉTRAGE DES COLS DU TÉLÉGRAPHE ET DU GALIBIER

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer la Convention de partenariat entre la Communauté de Communes Maurienne-Galibier d'une part, et la Commune de Valloire et Saint-Michel-de-Maurienne d'autre part, qui a pour objet la valorisation des cols et montées cyclotouristiques en Savoie, notamment par l'installation de dispositifs de chronométrage des cols du Télégraphe et du Galibier.

02- DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC DU RESTAURANT DU CRÊT DE LA BRIVE - APPROBATION DU COMPTE-RENDU ANNUEL

Le Conseil municipal, à l'unanimité, prend acte du compte-rendu annuel de la SOREVAL pour l'année comptable 2008-2009 tel que déposé sur la table des délibérés.

03- SOUSCRIPTION DE LIGNES DE CRÉDIT DE TRÉSORERIE

Dans le cadre de ses délégations, Monsieur le Maire est autorisé à souscrire pour un montant maximum de 600 000 €

A ce titre, il indique qu'il a retenu l'offre du Crédit Agricole des Savoie : montant : 600 000 €

durée : un an

index : T4M + 0.61

paiement des intérêts : au taux (index + marge) sur la durée et le montant d'utilisation exacte en jours sur 365 jours ; facturation par trimestre civil
frais de dossier : 150 €

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire, pour cette année 2010, à souscrire une ligne de crédit supplémentaire pour un montant de 600 000 €
A ce titre, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de retenir l'offre de la Caisse d'Épargne
montant : 600 000 €

durée : un an

index : EONIA + 0.60

paiement des intérêts : au taux (index + marge) sur la durée et le montant d'utilisation exacte en jours sur 360 jours ; facturation par mois civil
Frais d'engagement : 0.05 % du montant engagé

04- TARIFS DES MENUS PRODUITS – PHOTOCOPIES ET TÉLÉCOPIES

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la révision des tarifs photocopies et télécopies, applicable à compter du 1er avril 2010 comme suit :

Particuliers :	Photocopie NB A	40,30 €
	Photocopie NB A3	0,35 €
	Photocopie couleur A4	0,40 €
	Photocopie couleur A3	0,60 €
	Télécopie	1,40 €

Associations :	Photocopie NB A4	0,10 €
	Photocopie NB A3	0,15 €
	Photocopie couleur A4	0,20 €
	Photocopie couleur A3	0,25 €
	Télécopie	0,60 €

05 - INDEMNISATION DES PROPRIÉTAIRES DE TERRAINS CONCERNÉS PAR DES TRAVAUX DE PISTES DE SKI

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'indemniser les propriétaires de terrains concernés par des travaux de pistes de ski, y compris les talus, comme suit :

pour le passé : des années 2001 à 2009 inclus : 0.06 €/le mètre carré,
pour l'avenir : à compter du 1er janvier 2010 : 0.06 €/le mètre carré.

07 - CHEMIN PIÉTON DE LA RIVINE ET GOLF

ACQUISITION DE PARCELLES A MONSIEUR DENIS LOEPER

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'acquérir à Monsieur Denis LOEPER les parcelles cadastrées lieudit Champ Guillerme, section J, pour un montant total de 6 780.00 €:

n°406 pour 193 m ² au prix de 1.50 euros le m ² ,
n°410 pour 139 m ² au prix de 5.00 euros le m ² ,
n°442 pour 1 870 m ² au prix de 2.00 euros le m ² ,
n°362 pour 1 020 m ² au prix de 1.00 euros le m ² ,
n°245 pour 1 205 m ² au prix de 0.30 euros le m ² ,
n°414 pour 337 m ² au prix de 2.00 euros le m ² .

09 - RÉHABILITATION DE LA SALLE POYVALENTE

ATTRIBUTION DES MARCHÉS DE TRAVAUX PAR LE GROUPEMENT DE COMMANDES

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les choix de la Commission d'appel d'offres du Groupement de commandes concernant l'attribution des marchés de travaux pour la réhabilitation de la salle polyvalente comme suit :

Lot N°1 Démolition - Gros œuvre
Entreprise Truchet pour un montant de 226 574.43 €TTC

Lot N°2 Charpente-Couverture-Ossature-Bois
Entreprise SAS Paul Giget pour un montant de 349 576.97 €TTC

Lot N°3 Etanchéité
SARL Alp'Acier Etanchéité pour un montant de 22 261.15 €TTC

Lot N°4 Menuiseries intérieures extérieures – Fermetures bois :
Entreprise EURL Qualité Bois pour un montant de 81 241.71 €TTC

Lot N°5 Cloisons – Doublages - Plafonds
Entreprise Allamanno pour un montant de 57 115.46 €TTC

Lot N°6 Faux-plafonds

SARL Albert et Rattin pour un montant de 21 323.00 €TTC

Lot N°7 Chape

SARL Planifluide 74 pour un montant de 2 420.70 €TTC

Lot N°8 Sols souples

SAS Revet 73 pour un montant de 16 685.88 €TTC

Lot N°9 Carrelages - Faïences

SAS Mignola Carrelages pour un montant de 33 006.07 €TTC

Lot N°10 Chauffe-eau / Solaire – Traitement d'air

Ravoire SAS pour un montant de 124 982.00 €TTC

Lot N°11 Electricité – Courants faibles – Chauffage électrique

SARL Dompnier et Fils pour un montant de 102 258.00 €TTC

Lot N°12 Équipement solaire photovoltaïque

SARL Dompnier et Fils pour un montant de 49 873.20 €TTC

Lot N°13 Équipement de cuisine

SAS Roussey et fils pour un montant de 23 698.74 €TTC

Lot N°14 Serrurerie

SARL Alpes Chaudronnerie pour un montant de 7 534.80 €TTC

Lot N°15 Ascenseur

Koné pour un montant de 29 302 €TTC

Lot N°16 Peintures extérieures et intérieures

Entreprise AMP pour un montant de 30 721.65 €TTC

Lot N°17 VRD – Abords- Enrobé

Marzoia BTP pour un montant de 80 236.55 €TTC

Le montant total des travaux s'élève à 1 258 812.31 €TTC.

10 - INDEMNITÉS HORAIRES POUR TRAVAIL DE DIMANCHES ET JOURS FÉRIÉS

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, et à la demande de Monsieur le Sous-préfet de la Savoie, décide de retirer la délibération N° 09-11-179 en date du 24 novembre 2009 fixant l'indemnité horaire pour travail de dimanches et jours fériés à 4.50 €bruts.

AFFAIRES DIVERSES

1 - Ouverture du Col du Galibier

En principe le Col et le Tunnel seront ouverts le dernier week-end du mois de mai.

2 - Gestion des alpages

Un travail d'inventaire exhaustif des parcelles louées aux alpagistes va être conduit sur la base de l'enquête réalisée par la Chambre d'Agriculture et après vérification par une Commission municipale (Michel Viallet, Pierre Cornu, Cyrille Jullien, Philippe Grange, Denis Vincent).

A compter de 2010, des baux ou conventions pluriannuelles seront conclus avec tous les alpagistes, en intégrant les préconisations de chargement définies par la Chambre d'Agriculture et pour un loyer égal à une valeur de 6 points l'hectare, soit en valeur 2009 : 7.32 €/l'hectare.



Au moment de la mise en parution du Colporteur nous apprenons une triste nouvelle :

« P'tit Pierre », comme on avait l'habitude de l'appeler, fils de « Savy », nous a quittés le 15 avril 2010, le

lendemain de son anniversaire.

Mardi 13 avril, sans le savoir, il assistait à sa dernière réunion du Conseil Municipal. Ce soir-là, il y a participé activement et avec beaucoup de compétence. C'était en effet le

vote du Budget. Le sujet l'intéressait tout particulièrement, ayant été, lors des deux derniers mandats, Adjoint aux Finances de

1995 à 2008. Rappelons-nous sa présidence de la SEM Valloire en 2007 et de la gérance de la SOREVAL à la même date.

On se souviendra de lui, dans le commerce de ses parents, comme d'un homme tranquille, simple et discret qui va manquer à ses collègues du Conseil Municipal.

Très touchés par ce deuil brutal, c'est avec tristesse que ces derniers adressent à sa famille, leurs témoignages de sympathie.

Faune de montagne en hiver

Obstacles et dérangements

Le 08 août 2009 a été organisée par le conseil municipal une réunion consacrée aux dérangements de la faune en hiver.

De nombreux utilisateurs de la montagne (mairie, SEM, accompagnateurs, guides, moniteurs, vétérinaires, représentants de la fédération de chasse, armée, UCPA, agents de l'ONCFS et de l'ONF) y ont été conviés.

Certaines espèces animales comme celle du tétras-lyre sont en effet très sensibles au dérangement hivernal. Les oiseaux de montagne et tout particulièrement le tétras-lyre sont très exposés à la présence de nombreux câbles, invisibles à leurs yeux et donc mortels!

Cet oiseau menacé vit toute l'année dans la zone supérieure de la forêt subalpine, là où l'on trouve sapins, aralles et mélèzes épars, au contact des landes et pelouses.



Photo (T. Dacko) : le lagopède alpin malgré son mimétisme et son adaptation à l'altitude est aussi victime du dérangement, des câbles et de la présence de troupeaux aux plus hautes altitudes comme c'est parfois le cas en fin d'été sur le Galibier (Vanoise, octobre 2009) !

C'est dans ces secteurs que se concentre la majorité des installations de remontées mécaniques, et où l'on rencontre les adeptes du ski et du snowboard pratiqués en dehors des pistes balisées. La raquette à neige, la randonnée à skis et le survol en ULM qui sont des activités souvent pratiquées en dehors du domaine skiable peuvent aussi avoir des conséquences dramatiques sur les comportements et les effectifs des populations de téttras.

L'exploitation forestière, le surpâturage ou des prélèvements inappropriés (chasse) peuvent aussi être, localement, des causes du déclin de cette espèce.

Sur le secteur du Crey du Quart (Valloire-Valmeinier), on constate une diminution significative de l'espèce et un déplacement de la population du tétras vers le fond de la Neuvachette (Aiguille Noire), secteur plus tranquille mais moins favorable à sa survie en hiver !

Pour limiter le dérangement et préserver la tranquillité de cet oiseau, la création de trois zones pour l'instant partiellement en zone dite « refuge » ou de « tranquillité » ont été créées.

Ces trois zones, indiquées sur le plan des pistes, sont les suivantes :

- Versant sud de la Sétaz sous le sommet des 2^{ème} et 3^{ème} tronçons côté Verneys.
- sous le restaurant de la Brive et le télésiège de Montissot
- Combe de Rochebine, départ Arméra en direction de Mollartot

Aucune signalétique n'a été installée cette année. Dans les prochains mois, une réflexion concertée pour une mise en place d'une signalétique adaptée aux zones concernées est envisagée.

L'exemple des Karellis

Dans le cadre de la construction d'un télésiège et d'une retenue d'altitude, la régie a décidé de protéger la zone d'hivernage du tétras-lyre en créant une haie végétale de résineux, doublée par un filet de protection le temps que la végétation soit suffisamment dense pour être efficace. Des panneaux pour le grand public complètent le dispositif. Une convention annuelle établie entre l'ONF, la commune et la régie.



Photo (T. Dacko) : en plein hiver, ce chamois est à la recherche d'une maigre nourriture, ici des sorbes, baies des sorbiers (Valloire, février 2010).

Les téttras peuvent tout à fait coexister au voisinage de l'homme dès le moment où le dérangement disparaît (ou dès le moment où l'homme n'est plus perçu comme un agent perturbateur majeur).

De telles zones servent systématiquement de refuges à d'autres espèces animales, moins menacées que les téttras, mais qui pâtissent également du dérangement humain comme le chamois, le chevreuil, le cerf, le lièvre variable, la perdrix bartavelle, le lagopède alpin...

L'exemple du chamois

Où est passée une partie de la population de chamois de la réserve fédérale de la Sétaz ?

250 chamois ont été comptés en 2005 et seulement 150 en 2009 ! Par contre, sur le versant Ouest des Aiguilles d'Arves (versant St Jean d'Arves), seulement 250 chamois ont été comptés en 2005, mais environ 450 en 2009 !

Le dérangement hivernal mais aussi l'exploitation intensive de

certains alpages (surpâturage) par les troupeaux transhumants peuvent être une des raisons parmi d'autres de la baisse voire du déplacement d'une partie de la population de chamois sur ce secteur de la Sétaz !



Photo (T. Dacko) : cette harde de chevreuils poussée par deux chiens de promeneurs a du remonter à vive allure sur plus de 200 m de dénivellée pour retrouver un peu de tranquillité !

Les chiens non tenus en laisse ou divagants sont un facteur aggravant de la mortalité en hiver (stress et prédation) surtout pour une espèce comme le chevreuil (Valloire, Bonnenuit, 13 mars 2010).

L'hiver 2009-10 a été encourageant, avec semble-t-il une prise de conscience réelle de la part de nombreux utilisateurs de la montagne.

La Mairie et la SEM ont un rôle essentiel à tenir dans la réalisation de ce projet de protection et de mise en valeur de ces sites sensibles.

Cette volonté commune de limiter le dérangement dans certaines zones sensibles sur la commune de Valloire et ainsi protéger certaines espèces ne doit pas s'arrêter là et ne doit pas se cantonner à l'hiver !

La commune de Valloire, de par sa position géographique, son relief et son climat, abrite des milieux naturels diversifiés et riches en espèces animales et végétales.

Il ne suffit pas de les contempler, il faut aussi apprendre à les connaître pour mieux les protéger ! Sans compter que ce patrimoine naturel sera sûrement un atout économique majeur pour la pérennité des Stations Villages de montagne dans un très proche avenir !

Thierry DACKO

Accompagnateur en Montagne

Photographe - www.thierrydacko.com

René PASCAL

Moniteur de ski

Président de l'ACCA

VALLOIRE SOLIDARITÉ PARTAGE

Le bureau et les membres de l'association Valloire Solidarité Partage remercient vivement « l'Uzel », chorale de Valloire et « les gens du pays », chorale de St Michel de Maurienne d'avoir accepté de se produire au profit de notre projet d'adduction d'eau dans le petit village d'Ikhf Nighir dans le Haut-Atlas marocain, lors du concert organisé en l'église de Valloire. Nous avons eu le plaisir de chanter devant une nombreuse assistance et nous remercions les personnes qui se sont déplacées pour ce moment de partage

Nous avons pris contact avec l'ONG, Hydraulique sans Frontières, qui étudie actuellement notre demande d'appui technique et logistique sur place et, suite à un entretien avec la personne chargée des projets, nous avons bon espoir qu'ils prennent en compte notre requête et nous aident

Le projet avance lentement mais, nous espérons, sûrement

Suite au prochain n° du Colporteur !

Annick Grange;
la Présidente



naissances

Gabin SEYVE

né le 12 mars 2010 à St-Jean-de-Maurienne (73)
fils de René Seyve et de Pauline Habig



Gabin



Mateusz

Mateusz ROVELLI

né le 18 mars 2010 à St-Jean-de-Maurienne (73)
fils de Stéphane Rovelli et de Anna Gurbiel

Nino BOUILLET

né le 3 avril 2010 à Chambéry (73)
fils de Aurélien Bouillet et de Julie Corréard

Toutes nos félicitations aux familles.

mariage

Régis CLABEROT et Laure SITRI le 20 mars 2010 à Valloire

Toutes nos félicitations aux heureux époux.

décès

Alexia ROL épouse ALAMANO

décédée le 23 janvier 2010 à St Etienne-de-Cuines (73)
âgée de quatre-vingts ans

Valérie MAGNIN veuve NEIGEAT

décédée le 9 février 2010 à Megève (74)
âgée de cent quatre ans

Georgette BERTHE veuve MARTIN

décédée le 11 mars 2010 à Sens (89)
âgée de quatre-vingt-trois ans

Marie, Françoise FALCOZ veuve MARTIN

décédée le 28 mars 2010 à Valloire (73)
âgée de soixante-huit ans

Cyrille MAGNIN

décédé le 26 janvier 2010 à St Michel-de-Maurienne (73)
âgé de quatre-vingt-sept ans

A cette occasion les familles MAGNIN, GRANIER, VINCENT remercient les habitants de Valloire qui sont venus nombreux, à l'église, rendre un dernier hommage à Cyrille MAGNIN, le 30 janvier 2010, lors de la sépulture.

Pierre SALOMON

décédé le 15 avril 2010 à Valloire
âgé de cinquante-huit ans

Toutes nos condoléances aux familles

VALLOIRE PATRIMOINE CULTURE

Le télégraphe en fête 10 & 11 juillet

Pour commémorer les anniversaires des 150 ans du rattachement de la Savoie à la France et les 70 ans de la bataille des Alpes la Commune de VALLOIRE et l'Association Valloire Patrimoine et Culture organisent deux jours de fête au Fort du Télégraphe.

Au cours de ces deux journées vous pourrez assister à :

- des conférences :

150 ans du Rattachement par Pierre DOMPNIER
Le Télégraphe Chappe par François CHARPIN
Les fortifications dans les Alpes par Yannick GRAND
La bataille des Alpes par Laurent DEMOUZON.

- des visites par les guides du Patrimoine des Pays de Savoie.
Vous pourrez visiter et découvrir les secrets des fortifications du Télégraphe.

MUSÉE DE VALLOIRE

L'Association Valloire Patrimoine et Culture tient à remercier tous les généreux donateurs qui ont eu la gentillesse de céder une partie des objets de leur patrimoine que leur ont transmis leurs ancêtres et lance un appel à tous ceux qui n'ont pas encore eu le temps de le faire.



Valloire a fêté son 150^{ème} anniversaire de rattachement de la Savoie à la France

Le 8 avril dernier Valloire a fêté le 150^{ème} anniversaire de son rattachement à la France !

La journée fut mémorable, en présence des descendants des Valloirins de l'époque, pour la plupart habillés traditionnellement, le syndic, Jean Antoine Giraud, en réalité notre maire, Christian Grange, a appelé les 19 retardataires qui n'avaient pu se présenter lors de la 1^{ère} journée de votation du 22 avril 1860. La chorale de l'Uzel a ouvert la reconstitution en nous charmant, malgré la fraîcheur du temps, par quelques chants de Savoie.

Le Garde-Champêtre, grâce à la présence et la verve de Jean-Loup Binias, a harangué les foules tout l'après-midi. Tambour et plaque de garde d'époque lui donnaient fière allure...

La place de la mairie mise en scène avec l'aide des services de la mairie et de l'Office de Tourisme a été investie agréablement par les animaux de Michel notre ânier-cocher et Christophe notre futur agriculteur aubergiste des Étroits.

Une belle et bien illustrée exposition, présentée dans les locaux de la mairie retraçait les moments forts de cette votation à laquelle la commune de Valloire avait répondu d'une seule voix : 333 votants et 333 bulletins OUI !

Il faut remercier l'Association « Valloire Patrimoine et Culture » et plus particulièrement Jacky Martin pour l'aide apportée à la réalisation des quelques 20 panneaux de cette exposition. Les choses sérieuses, à l'extérieur, ont réellement commencé lorsque le curé, incarné par Jacky Martin a pris la parole pour finir de convaincre la population de cette votation... Les 19 retardataires sont finalement arrivés et ont déposé, sous l'œil approbateur du syndic, leur bulletin dans l'urne.

Tous sur le podium, la main sur le cœur ont repris le chant des Allobroges, après le changement des couleurs réalisé par le syndic. Français bien sûr, mais toujours Savoyards dans l'âme ! La journée s'est terminée dans la bonne humeur sur le rythme sympathique des danses locales présentées par le Groupe

Folklorique de la Vallée d'Or et sa section enfants, les Petits Valloirins. Danse du Loup, Ronde Savoyarde, Valloirinche et autres danses du Bâton... qui déjà le soir du 23 avril 1860 ont du réchauffer l'ambiance des granges où s'est fêté ce rattachement.

Il restait juste le temps de boire un petit coup au buffet de dégustation des produits locaux, dressé pour l'occasion, avant de filer au cinéma pour assister à la première de la superbe pièce de théâtre de « Jean du Pays » ou « la dernière veillée dans le royaume de Piémont Sardaigne », présenté par la Compagnie Daniel Gros.

Les bénévoles sont repartis ravis avec leur tee-shirt souvenir, et parlent déjà de remettre ça pour cet été à l'occasion de la Fête Patronale du 15 Août !

VIOLETTES D'OR

Après un succulent repas chez Anne et Paul au « Relais du Galibier », « Les Violettes d'Or » clôturent l'année 2009 dans une bonne ambiance et dans la convivialité.

Le bureau a rassemblé ses adhérents pour son assemblée générale annuelle et a procédé au renouvellement de trois membres sortants (tiers sortant) :

- la présidente Nicole Briet Dubois
- la vice-présidente Claudia Albriex
- la vice-secrétaire Andrée Grange
- membre du bureau Simone Allysand

Se présentaient : Liliane Magnin, Françoise Tritz, Jeannine Tavel, Marie-Rose Falcoz, Josette Schapp, Marie-Hélène Feutrier, Nicole Briet Dubois.

Ont été élues : Liliane Magnin, Marie-Rose Falcoz, Marie-Hélène Feutrier, Nicole Briet Dubois.

Le nouveau bureau se compose de :

la présidente Nicole Briet Dubois
la vice-présidente Béatrice Magnin
la vice-présidente Liliane Feutrier
la secrétaire Marguerite Toinet
la vice-secrétaire Marie-Hélène Feutrier
le trésorier Michel Grange
le vice-trésorier Michel Foucault
et 4 membres du bureau : Jeannine Rol, Denise Portigliatti, Liliane Magnin, Marie-Rose Falcoz.
Cette journée du jeudi 28 janvier s'est terminée par l'incontournable galette des rois.

Le 19 février, « Les Violettes d'Or » ont encadré, avec les animateurs complices des « Loupiots », une traversée de Valloire, à l'occasion du Carnaval.

Le 28 avril une sortie en matinée est prévue à Grenoble pour un spectacle « Holiday on ice ». Une soixantaine de personnes

se sont déjà inscrites.

Une semaine est prévue du 7 juin au 13 juin pour la découverte du Pays Basque.

Mais le semestre n'est pas terminé ; à bientôt.

La présidente, Nicole Briet Dubois



NIVO 5



Cet hiver, NIVO 5 a suivi sa ligne de conduite : l'association des pisteurs-secouristes de Valloire a en effet maintenu ses conférences sur les avalanches pendant les vacances scolaires, conférences très prisées et ouvertes à tous. Le public s'est montré très intéressé et concerné par le sujet. Il faut dire que nos pisteurs-secouristes s'impliquent de plus en plus en faisant partager la passion qui est la leur : la montagne, mais une montagne qui n'est pas sans danger... Or, c'est bien connu, plus on apprend à les connaître, plus on peut les éviter.

C'est pourquoi il est très important de pérenniser l'action des pisteurs-secouristes juniors dans les classes de CM1 et CM2 de Valloire, afin de sensibiliser nos petits, et pourquoi pas d'éveiller l'envie d'une future vocation, en leur apprenant les gestes qui sauvent.

Et pour la première fois, NIVO 5 est revenue réchauffer les vacanciers avec un vin chaud vendu lors des sculptures sur neige... Là encore, très apprécié !! Cela a permis de faire de l'information sur nos actions menées avec les pisteurs-secouristes juniors tout en les remerciant de leur participation pour mener ce projet à son terme....

ROUTE 902

Le Pic Sonne

Du 24 au 31 juillet

L'association ROUTE 902 est heureuse de vous présenter la deuxième édition du festival le PIC SONNE.

Pour cette édition nous partons sur le même format que l'an dernier.

Du Samedi 24 au Jeudi 29 juillet, la semaine sera rythmée par le tremplin musical et le stage musical.

Le point d'orgue de la semaine étant les 2 soirées sur l'altiport de Bonnenuit.

Le Vendredi nous vous proposons une soirée axée sur le blues et la soul, avec comme tête d'affiche un artiste Indien : SLOW JOE.

Le Samedi la soirée sera Blues et Blues Rock, avec comme tête d'affiche JESUS VOLT, qui est une des plus grosses scènes Blues Rock de l'hexagone.

De plus les luthiers exposeront leur travail durant tout le week-end devant le cinéma et offriront un modèle unique de guitare, réalisé par 6 luthiers français, lors d'une tombola.

Toute l'équipe de ROUTE 902 vous souhaite un bon printemps et espère que la deuxième édition du PIC SONNE fédérera le plus grand nombre, car c'est avec le soutien de tout le monde que cet événement pourra prendre de l'ampleur.

Musicalement Grégoire Gex



VAL PATIN

La saison d'hiver 2009/2010 avait mal commencé car le Club perdait son entraîneur Philippe Mavel juste en entrée de saison. Il nous a fallu une quinzaine de jours pour nous retourner et trouver les solutions qui s'imposaient à la survie du Club.

Cécile Planès, à qui le Club a fait confiance en l'envoyant se former à l'automne pour passer son Brevet d'Initiateur Fédéral (qu'elle a obtenu), a assuré, tout l'hiver, les séances d'entraînement des groupes Baby, Initiation 1 et 2 et Compétition. Nous l'en remercions. Noémie et Sandy Guyennot ont assisté Cécile tout l'hiver pour affiner leur pédagogie avec pour objectif d'aller passer, dès que possible, le Brevet d'Initiateur Fédéral.

Nous remercions la SEMValloire qui a mis à notre disposition la patinoire pour les créneaux horaires dont nous avons besoin, consciente de nos difficultés à organiser cette saison. Le personnel de la patinoire mérite « la palme » pour l'accueil qu'il nous a réservé tout l'hiver.

Nous avons eu la chance qu'Emelyne Gandy, Brevet d'Initiateur Fédéral, Brevet d'Assistant Fédéral et Juge de Ligue, nous propose ses services pendant deux heures quelques mardis soir pour encadrer le groupe Compétition. Un grand merci à elle aussi.

La saison se terminera par le Gala le 16 avril 2010 à 20h30 à la patinoire Philippe Candeloro.

Cet été, comme l'an passé, le Club fonctionnera avec Emelyne Gandy et Cécile Planès comme entraîneurs.

Le président : Thierry Le Bigot

| Une saison de ski qui se termine

La saison d'hiver 2009/2010 touche à sa fin, il ne reste que quelques compétitions à effectuer, mais déjà les résultats de nos jeunes athlètes sont très prometteurs dans chaque catégorie. Ils se distinguent et portent haut les couleurs de VALLOIRE.

Quelques résultats en Alpin :

LES SUPER MICROBES (PRE-CLUB), enfants nés en 2003 et 2004 : d'énormes progrès techniques ont été notés.

LES MICROBES, enfants nés en 2001 et 2002 : Ils prennent les trois premières places du podium à ALBIEZ.

LES POUSSINS ET POUSSINES, enfants nés en 1999 et 2000 : 10 se sont sélectionnés en Critérium Régional.

LES BENJAMINS ET BENJAMINES, enfants nés en 1997 et 1998 : 3 se sont sélectionnés en Critérium Régional et 2 en Critérium National.

LES MINIMES, enfants nés en 1995 et 1996 : 4 se sont sélectionnés en Critérium Régional, 1 en Critérium National et 1 en finale des Ecureuils d'Or.

Le groupe « GRAND PRIX » rassemblant de jeunes athlètes à partir de la catégorie minime, (jeunes de tout âge dont les plus jeunes sont nés en 1995) a été mis en place cette année. Malgré quelques blessures, les résultats sont très encourageants.

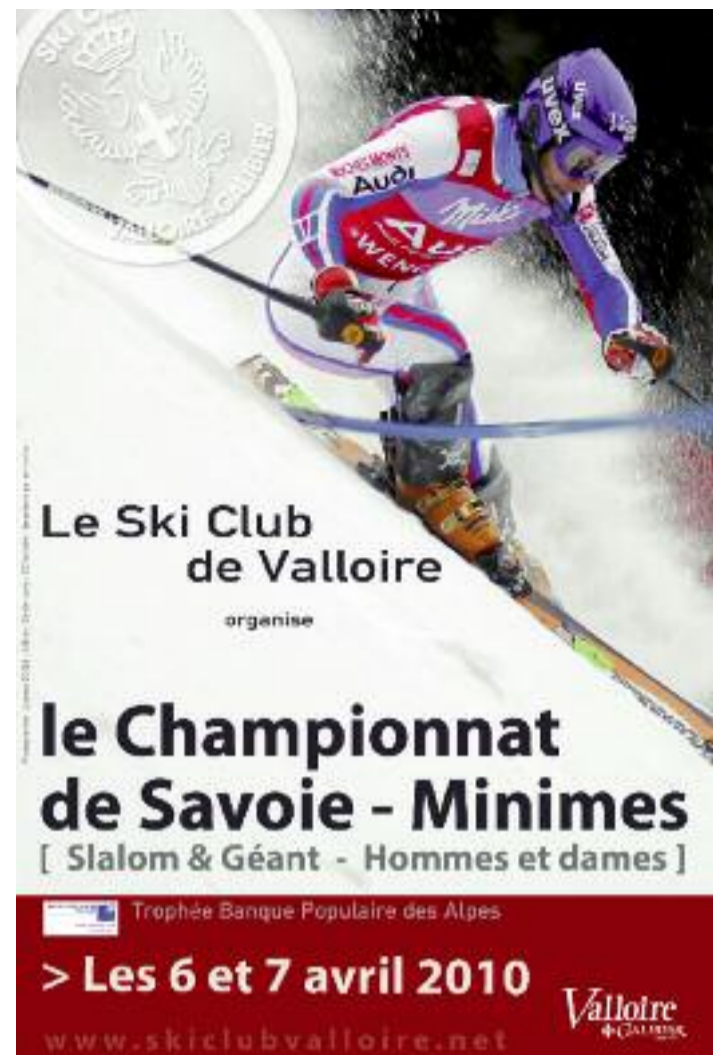
Concernant le ski de fond la motivation et le dynamisme du groupe offrent de belles choses chez nos jeunes athlètes. À l'heure où nous écrivons les championnats de Savoie viennent de s'achever, avec de belles épreuves et une organisation saluée par tous les coureurs.

Nous remercions les entraîneurs et toutes les personnes qui ont été présentes à nos côtés durant toute la saison d'hiver.

Une petite pensée pour JB. Bonne fin de rééducation et reviens vite... L'hiver écoulé a été trop calme pour nous tous !...

Nous vous souhaitons à tous un bon été 2010.

Sportivement. Le Snow-Ski Club VALLOIRE, section ski alpin



| Premiers !

Le Judo Club de Valloire, groupé avec Maurienne Judo de Saint Jean de Maurienne, accède à la première place du Challenge Départemental LOUIS GONIN, le dimanche 28 mars à Ugine et remporte ainsi la coupe : 1^{er} de Savoie sur 14 clubs engagés. L'année dernière il s'était classé deuxième.

L'enseignement de notre professeur Edmond MIKSA permet à nos élèves une progression appréciable, qui se mesure à chacune de nos sorties en compétition.

Voici le classement de nos judokas :

Classés 1^{er}, médaille d'or :

Giraud Alex
Albertino Vigil
Lacroix Lola
Brunet Marc

Classés 2^{ème} médaille d'argent :

Giraud Amélie
Laurent Inès
Savoie Juliette
Paleni Enzo
Giraud Elisa
Lavenne Antonin

Classés 3^{ème} médaille de bronze :

Gronwald Adrien
Contamine Corentin
Bouteiller Jimmy

Félicitations bien méritées à nos sportifs.

Pierre FANTI, Président.



| Un demi-siècle de bénévolat

Josette Grange entourée de ses enfants et de ses petits-enfants a été décorée de la médaille « Jeunesse et Sports ». C'est son fils Christian Grange, maire du village, qui lui a remis sa distinction en présence de Jean-Michel Gallioz, maire de Saint-Michel-de-Maurienne et conseiller général. Bénévole de la première heure, Josette a œuvré au sein du Conseil d'Administration de « l'Association d'Education Populaire » de Valloire en s'impliquant dans toutes les actions de celle-ci pendant 50 ans !

Militante enthousiaste pendant un demi-siècle, elle a su allier vie de famille, travail et engagement pour l'association qui a vu le jour grâce à un petit groupe de volontaires précurseurs, dont elle faisait partie.

Elle a réussi à entraîner dans son sillage sa famille, des parents, des amis, des vacanciers et tout cela dans une ambiance solidaire et bon enfant.

Toujours souriante et de bonne humeur, elle continue de participer à la vie associative, encourageant les efforts de chacun avec gentillesse. Qu'elle soit remerciée pour son dévouement indéfectible et ses bugnes délicieuses !



L'implication de Valloire dans le VTT

Valloire donne de plus en plus d'ampleur au VTT en multipliant les actions pour développer ce sport au sein de sa station. En effet, la station compte aujourd'hui une piste de descente, nommée la piste Michael Pascal, champion du monde junior de VTT et qui fait partie des dix meilleurs pilotes mondiaux à l'heure actuelle ; six itinéraires enduro et sept circuits freeride. De plus, la station propose 155 kilomètres de parcours balisés pour le VTT adaptés à tous les niveaux, labélisés FFC.

Valloire entre désormais dans le cercle des stations qui comptent dans le monde, toujours plus vaste, des passionnés de VTT !

Outre de nombreux aménagements réalisés sur le domaine du Crey du Quart, les pistes de descente déjà existantes et les brillants résultats des pilotes du club Valloire Galibier VTT cette saison, la station accueille depuis la saison 2006 un événement qui fait parler de lui, l'Enduro Series - High Race, épreuve conçue dans le plus pur esprit free ride !

Cet événement, d'ampleur internationale, est à l'heure actuelle organisé par le club Valloire Galibier VTT en collaboration avec l'office de tourisme, la régie touristique de Valloire et la mairie.

Nous souhaiterions, de nouveau, associer la communauté de communes Maurienne Galibier ainsi que les communes de Valmeinier, Saint-Michel de-Maurienne et Saint-Martin-d'Arc à cet événement en 2010 afin d'organiser un Enduro-Series exceptionnel et pérenniser la descente qui passe par l'ensemble de ces communes.

LE CLUB VALLOIRE GALIBIER VTT



Le club Valloire Galibier VTT est une structure regroupant une soixantaine de membres qui organisent chaque année des événements VTT sur la station de Valloire.

Ce club est une structure relativement récente puisqu'il est actuellement dans sa cinquième année de fonctionnement. Elle s'est appuyée sur l'ancien club Valtitude pour démarrer. C'est donc une structure qui

souhaite se développer et être reconnue au sein des clubs français de VTT par le biais de plusieurs missions.

Les projets du club

Cette structure a ciblé plusieurs projets principaux qui lui tiennent particulièrement à cœur :

- La formation des jeunes (7-14 ans) par le biais d'organisation d'entraînements et de compétitions durant les week-ends et les vacances scolaires, nécessitant l'embauche d'un breveté d'Etat pour douze semaines annuelles.
- L'organisation d'événements pour différentes catégories sur la station de Valloire.
- La création d'un groupe compétition composé de jeunes pilotes prometteurs. Le club les aide financièrement, notamment en ce qui concerne les déplacements et les inscriptions aux différentes compétitions ainsi qu'en organisant des stages de préparation. En contrepartie, les coureurs de ce team s'engagent à porter les couleurs de Valloire et celles du club.

Les compétitions organisées par le club

Cette structure s'efforce, depuis sa création en 2003, d'organiser un maximum de compétition au sein de la station.

En effet, elle a déjà mis en œuvre différentes rencontres sportives telles que :

La coupe Rhône-Alpes de descente

Cette course a été organisée à trois reprises : en 2004, 2005 et 2008. Elle s'adresse aux descendeurs de la région à partir de la catégorie minime. Elle regroupe 150 coureurs sur une piste de 700 mètres de dénivelé ce qui représente environ six minutes de descente pour les meilleurs compétiteurs. Cette course est organisée sur une piste difficile, tant physiquement que techniquement : il s'agit de la piste Michael Pascal.

Le Trophée National des Jeunes Vététistes

C'est un événement qui a été organisé en 2004. C'est une compétition d'ampleur internationale rassemblant les jeunes de la catégorie benjamin à cadet (de 9 à 16 ans). 460 jeunes de toute la France étaient présents pour participer à cette course : ce sont en fait les 18 meilleurs jeunes des 22 comités de VTT français qui sont autorisés à participer. Des sélections Belge et Allemande étaient aussi présentes. Durant quatre jours de compétitions, les jeunes s'affrontent sur différentes disciplines : l'orientation, la descente, le trial et le cross-country, ce qui leur permet de pratiquer une discipline différente par jour.

Le Trophée National des Jeunes Vététiste est l'événement majeur pour les jeunes sur le plan national.

Le Big Bike Festival de Valloire

Ce festival est organisé pour clôturer la saison de VTT sur la station de Valloire. Lors de ce rassemblement, ce n'est pas l'esprit de compétition



qui est prépondérant mais plutôt la découverte du domaine de VTT. Cet événement rassemble un large public venant de la France entière. Ils ne sont pas forcément licenciés au sein d'un club de VTT, mais sont passionnés par cette activité. Ce festival permet également d'attirer les personnes de la région, souvent novices dans la discipline, mais qui souhaitent découvrir l'activité VTT.

Cet événement a eu lieu lors des années 2005 et 2006 et a rassemblé plus de 200 personnes chaque fois.

C'est réellement l'esprit festif qui fait la réputation du Big Bike Festival de Valloire.

L'Open Jeune

C'est une course de descente réservée aux jeunes Rhône-Alpins entre 6 et 16 ans. Cette compétition a été organisée en 2005 et 2006 lors de la journée découverte de cyclisme en France, ce qui signifie qu'elle s'adresse aux jeunes de tous niveaux : du débutant au compétiteur. Cet événement rassemble près de soixante jeunes à chaque édition. Cette compétition sera de nouveau organisée en 2010 afin de permettre aux jeunes vététistes du club de Valloire de goûter à la compétition.

L'Enduro Series

Depuis 2005, c'est devenu l'événement incontournable de la station de Valloire en ce qui concerne l'activité VTT. Cette course étant l'objet principal de ce dossier de presse, il nous a donc semblé indispensable de la développer plus en détail.

L'ENDURO SERIES DE VALLOIRE

Qu'est-ce que l'Enduro Series ?

L'Enduro Series est une compétition de niveau international s'effectuant en plusieurs étapes. Cette série de courses est mise en œuvre par Tribe Sport Group.

Au total, cinq manches sont organisées dans différentes stations :

- > Métabief (39), Eastie Trail, mois de mai
- > Val d'Allos (04), Tribe 10000, mois de juin
- > Vars (05), Pure Ride, mois de juillet
- > Valloire (73), High Race, mois d'août (début août)
- > Les 2 Alpes (38), Glacier Classic, mois d'août (mi-août)

L'Enduro Series de Valloire : « High Race »

La manche de l'Enduro Series de Valloire se déroule sur deux jours de compétition et regroupe plus de 300 vététistes. Les éditions précédentes se sont déroulées de la manière suivante :

Trois parcours différents sont à effectuer sur le massif du Crey du Quart : il s'agit de réaliser trois fois le premier, trois fois le second et quatre fois le dernier.

Le temps moyen d'un parcours se situe entre 20 et 30 minutes. Le dénivelé est à 90% négatif. Les parcours s'effectuent entre 2600 et 1450 mètres d'altitude.

Le classement est calculé en fonction du temps cumulé de tous les parcours. Durant cet événement, le chronométrage de chaque pilote est assuré par transpondeur qui est un système de bracelet distribué à chaque coureur et qui garantit une grande fiabilité dans le chronométrage et une liberté pour le coureur concernant son horaire de départ.

L'édition 2009 a présenté une nouveauté : un run inédit a été proposé aux pilotes. Le départ fut donné à Valloire (sommet du Crey du Quart) pour arriver à Saint Michel de Maurienne, en passant par Valmeinier et Saint Martin d'Arc. Cette descente proposant 2000 m de dénivelé négatif fut avalée en moins de 30 min pour les meilleurs.

Cette compétition relève d'un véritable esprit « Free Ride » de par le concept de la course qui privilégie un maximum de ride sur tout le week-end ; de plus, les coureurs n'ont droit à aucune reconnaissance préalable du parcours.

Cette compétition se déroule également dans une réelle ambiance conviviale. Lors de l'inscription, des cadeaux sont distribués gratuitement aux participants. Les sponsors sont d'ailleurs largement mis en avant lors de la distribution de sacs contenant également plusieurs produits publicitaires.

De plus, de copieux ravitaillements sont assurés tout au long de la course et une croziflette géante est organisée le samedi soir au centre du vil-

lage, accompagnée d'un concert ce qui permet un regroupement de tous les riders et des organisateurs bénévoles à la fin de la première journée. L'esprit de convivialité fait donc partie intégralement de l'organisation de l'événement.

Cette compétition est considérée comme une des échéances majeures dans la saison des vététistes. C'est une course où le niveau est très relevé.

Les dernières éditions de la High Race

Les cinq éditions de la manche Enduro Series de Valloire ont remporté un franc succès et ont assuré la notoriété de cet événement.

High Race 2005

Ce fut la première année où la station de Valloire organisa une manche de l'Enduro Series. Cette compétition rassembla tout de même près de 150 participants malgré des conditions difficiles (froid, vent, neige, brouillard...).

Les parcours ont été largement plébiscités par les concurrents de par leur aspect technique, leur difficulté sur le plan physique, mais également la variété des différents parcours.

Une organisation sans failles a permis un déroulement satisfaisant de cette première édition. Quelques améliorations et modifications peuvent cependant y être apportées.

High Race 2006

Cette édition de la High Race a regroupé 250 participants, soit une centaine de plus que lors de la première édition. Cette compétition a donc été prise d'assaut par les nombreux vététistes qui n'ont pas été effrayés par les conditions météorologiques qui furent encore rudes pour cette seconde édition.

L'année 2006 fut marquée par la venue des coureurs de renom sur cette compétition. En effet, des coureurs internationaux reconnus parmi lesquels le pilote Nicolas Vouilloz (dix fois champion du monde de descente), qui remporta d'ailleurs cette manche de Valloire. A noter également la présence de plusieurs coureurs internationaux et notamment plusieurs américains dont Mark Weir, pilote WTB, venu spécialement du continent américain pour participer à cette compétition.

Des pilotes français prestigieux avaient également fait le déplacement pour participer à la High Race. On retiendra notamment la présence de Absalon, champion d'Europe de descente Marathon, mais également de Ballaud, Parolin et bien d'autres encore.

High Race 2007

Le nombre de participants a encore augmenté en 2007 pour atteindre 300 participants.

La course s'est déroulée sous un grand soleil ce qui a permis aux participants en plus d'être enthousiasmés par les nouveaux parcours, d'être enthousiasmés par la beauté des paysages.

Les meilleurs pilotes français enduro étaient présents pour cette édition. Ils ont su apprécier la qualité des parcours notamment la spéciale du dimanche.

High Race 2008

Toujours plus de pilotes présents pour l'édition 2008, on pouvait compter 330 pilotes au départ de cette édition. Les 20 meilleurs pilotes français de la spécialité ont une fois encore répondu présents.

C'est sous un grand soleil que cette édition 2009 s'est déroulée sur des parcours toujours renouvelés. Les pilotes du club de Valloire ont montré leurs couleurs en réalisant une bonne prestation.

L'ensemble des participants, satisfait des parcours et de l'organisation, semble déjà avoir pris rendez-vous pour la saison 2009.

Lors de cette édition, différents sponsors et partenaires ont permis la réalisation de cette course : VTTMag, Champion, Guimart, Tribe Sport Group, l'Office de Tourisme de Valloire, la Régie Touristique de Valloire et la Mairie de Valloire.

De par le nombre de participants que cet événement a rassemblé, du niveau très élevé des compétiteurs ainsi que de l'organisation de cet événement, nous pouvons affirmer que la High Race de Valloire fait désormais partie des étapes incontournables d'un grand nombre de vététistes.

High Race 2009

Cette édition, bien que mouvementée par un temps capricieux, a malgré tout su séduire l'ensemble des 350 pilotes présents. En effet, une étape très spéciale et attendue leur était réservée le samedi après-midi. Les pilotes devaient avaler 2000 m de dénivelé négatif en partant du sommet du Crey du Quart pour rejoindre Saint Michel de Maurienne, en passant par Valmeinier et Saint Martin d'Arc. Cette étape a été appréciée de l'ensemble des participants grâce son côté inédit sur le circuit français mais aussi grâce à la qualité du parcours.

Nous souhaitons vivement reconduire cette étape spéciale qui fait déjà la renommée de la manche de Valloire. Cette année, Valloire sera la finale des Enduro Series. La bataille aux avant-postes devrait promettre un grand spectacle !

Bernard Fantinato

FAN CLUB JB

Eh oui ! Comme je vous l'avais annoncé dans « Le Colporteur » de l'automne : il s'est passé quelque chose. Tout d'abord une belle performance en géant à Sölden puisque JB prend la 7^{ème} place. Sans oublier un podium à Levi (Finlande). Très peu de fans ont eu la immense joie de voir JB monter sur un podium en slalom cette saison. Quelques uns, malgré tout, y étaient.



Et là : « Crac ! » la terre s'arrête presque de tourner : JB a les ligaments en vrac dans le genou !!! Il prend alors la décision réfléchie de faire un break cette saison. Un moment difficile à vivre car en

février ont lieu les Jeux Olympiques d'hiver à Vancouver. Mais son avenir sportif est en jeu. Il est donc opéré le 4 janvier puis en rééducation à Hauteville jusqu'en février.

Le voilà enfin revenu avec un genou tout neuf, même si la convalescence n'est pas encore vraiment terminée, souhaitons lui de retrouver rapidement toutes ses sensations afin qu'il puisse de nouveau nous faire vibrer la saison prochaine.

En tout cas, en prévision d'une saison d'exception comme il sait nous en donner, nous ferons tous la fête le 24 avril pour le fêter comme il le mérite.

Amitiés sportives,
Le président du Fan-Club
DONZEL

AFP GREY ROND

L'AFP du Crey-Rond, créée en 1993 pour revitaliser le massif du Crey-Rond, poursuit son petit chemin. Cet été, les ruisseaux des Clots et de la Ruaz ont été canalisés. Ce qui draine la partie basse, et évite les inondations au printemps. Des abreuvoirs ont été installés, de plus, les riverains peuvent s'alimenter plus facilement en eau. Une étude a été réalisée pour protéger des pierriers menaçants les habitations sous-jacentes. De même, une partie de la source du Serroz doit être creusée et canalisée. Pour l'instant cette source se disperse dans la pâture, la dégrade en la transformant en sagne. Un abreuvoir doit aussi y être installé.

Pour ces travaux, des subventions ont été demandées, au département, à la région et au FEADER, car les ressources de l'AFP s'amenuisent – nous vivons toujours sur la subvention de la création de l'association. C'est pourquoi nous avons aussi demandé à la mairie de Valloire une subvention de 2000 euros pour couvrir tous les frais administratifs nécessités par la réglementation européenne actuelle sur les AFP (lourde).

Tout ceci représente du travail, et les bénévoles qui assument, accepteraient bien volontiers l'arrivée d'autres bénévoles – notamment pour les corvées printanières courant mai.



CHORALE L'UZEL

Pendant la saison d'hiver 2009/2010 la chorale « L'Uzel », sous la direction de son chef de chœur, Marie-Paule Falcoz, a eu un programme chargé. Les choristes ont fait preuve de beaucoup de sérieux et de ténacité. En effet il n'est pas toujours évident, après la journée de travail de saison, de se réunir pour chanter le lundi soir ; mais la beauté des chants et le plaisir de chanter ensemble permettent d'oublier la fatigue. Ils ont non seulement chanté à Valloire mais aussi à l'extérieur de la commune et souvent pour de bonnes causes.

Le 10 mars : Concert à Valloire au profit de l'association Valloire Solidarité Partage avec la chorale « Gens du Pays » de St Michel.

Le 20 mars : Concert à St Michel où plusieurs chorales se réunissaient au profit de l'association Rétina France qui lutte contre les maladies de la vue, dégénérescence maculaire, rétinite pigmentaire, dans le cadre « Mille chœurs pour un regard ».

Le 23 mars : Concert à Bessans.

Le 8 avril : Interprétation de plusieurs chants anciens sous forme de saynètes jouées pour « la votation de 1860 ».

Le 10 avril : Concert à St Coloman des Villards avec les chorales « La Villarine » et « Gens du Pays ».

Tous ces concerts ont été très appréciés. Rendez-vous le 21 juin pour la fête de la musique sous le chapiteau.

JUMELAGE

Rapprochement Valloire — St-Jean-Port-Joli

Où en sommes-nous du projet de rapprochement Valloire – St-Jean-Port-Joli au Québec et de la création d'un comité de Jumelage ?

Après le Concours national et international de Sculptures sur neige de Valloire qui s'est déroulé du 19 au 22 janvier 2010 où ont participé 3 Québécois, Clermont Gagnon, Greg et Martin et où était invitée Vickie Gagnon, responsable à St-Jean-Port-Joli de la même compétition. L'Office de Tourisme a envoyé Jean-Pierre Rougeaux en mission à la Fête de l'Hiver au Québec du 11 février au 14 février 2010. Les gagnants du concours national de Valloire avec leur superbe bus « places assises pour tous » y étaient en tant qu'invités d'honneur et y ont réalisé cette fois-ci la façade du Colisée de Rome. Quant à Christian Burger, sculpteur particulièrement apprécié de tous dans notre village par la présence de ses sculptures animalières : le cerf, la vache, le loup, le colporteur et son mulet, etc...il a concouru, a réalisé, comme à son habitude de façon magistrale, un très bel ours polaire et a remporté le concours international.

Ce village de plus de 3400 habitants a beaucoup de neige. Il y

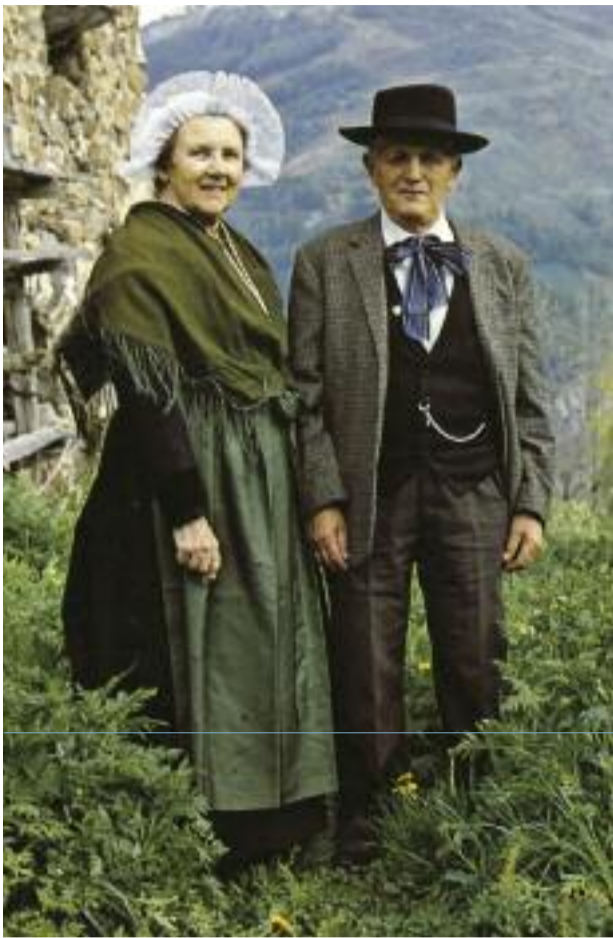
fait froid comme chez nous mais pas à cause de l'altitude mais de sa latitude. Ce n'est pas un pays de montagnes mais un plat pays au bord d'un grand fleuve, le St-Laurent.

Cette fête de l'art se passe au Parc des Trois Bérêts. Etant données la saison et la région : les blocs cylindriques de 3, m sur 3,6m destinés aux différentes équipes sont en neige naturelle. 7 écoles présentent des équipes de jeunes sculpteurs, niveau collège et lycée ; il s'agit de « la Relève ». Ces équipes font elles aussi des sculptures sur des blocs de 3m sur 3m. Deux députés sont même venus participer à l'épreuve aidés pour cela par un coach. Tout cela se passe dans une ambiance joyeuse et musicale.

L'échange d'amitié s'est bien passé : l'accueil des habitants a été très amical ainsi que celui du maire, Jean-Pierre Dubé. Des contacts ont été pris aussi avec l'école qui compte 300 élèves, avec le maire, le député provincial et le député fédéral. D'ailleurs certains valloirins ont déjà décidé d'aller rendre visite à ces hôtes de « La Belle Province » au printemps.



Les Reconnaissez-vous ?



Je suis venue pour la première fois à Valloire en été et la première image qui s'est imprimée dans ma tête à tout jamais c'est celle de ce couple entrant à l'église pour la messe du dimanche.

Bien sûr vous les reconnaissez car, comme moi, quand vous pensez à eux, vous les revoyez en costume traditionnel valloirin. Il s'agit de Georgette et Étienne Martin dit «La Raison».

Des deux, le valloirin c'était lui : un homme jovial, gai, les yeux pétillants de malice, ayant toujours une anecdote à vous raconter. Né le 30 mai 1916 au Poingt-Ravier, il était le cadet d'une famille d'agriculteurs, après trois filles Rosalie, Marie et Illuminée. Quelques années plus tard, après deux ans de service militaire, il partira à la guerre et sera fait prisonnier pendant 5 ans. A son retour, fatigué, il se remettra à l'agriculture mais le tourisme commençant à se développer à Valloire il se fera embaucher pour la réparation de skis. Précurseur, il aura alors une idée géniale : les navettes n'existant pas encore, les touristes devaient descendre ou remonter à pied du C.E.T (Club Européen de Tourisme situé au niveau des Clots) à Valloire. Il s'équipera d'un traîneau et d'un mulet et assurera un service dans la joie et la bonne humeur. (les quantités de neige à l'époque n'étaient pas celles connues de nos jours et les routes restaient enneigées pendant l'hiver !)

Le hasard va changer sa vie : il rencontrera une couturière, Georgette, et se mariera en 1964 à Sens (89) où ce savoyard ira vivre et travailler en tant que chauffagiste. Mais il aura « le dur temps » du pays et reviendra à Valloire chaque été.

Enfin à la retraite, il rentre au pays. Etienne est embauché, pour quelques menus travaux d'entretien de la voirie, par la commune. Le couple se réinstalle définitivement dans la maison familiale du Poingt-Ravier qu'ils ouvrent à la visite. C'est dans cette maison pittoresque, remplie des souvenirs et des objets du temps passé qu'ils prépareront quelques délicieuses fondues pour les promeneurs de l'été. C'est l'occasion pour eux de participer à de joyeuses veillées où « La Raison » déroulait avec beaucoup d'humour et de malice l'histoire du hameau, la vie solidaire, les multiples facéties de leur jeunesse, le plaisir de vivre ensemble, l'arrivée du tourisme et la façon habile de prendre le train de l'évolution tout en y mêlant les traditions d'autrefois dont ils étaient les gardiens afin que ces hameaux ne perdent pas leur âme. Je ne garde de cette époque que de très bons souvenirs !

Il nous a quittés en 1998 et a été rejoint, à Valloire, par son épouse Georgette décédée cette année. Les voilà réunis pour quelques sourires.

« Les petits soldats du feu.» ou « le ballet fou des flammes dans l'âtre »

Ils cheminent au creux du foyer,
Dès que flambe la bûche
En réponse au coup d'allumette :
Ils font rage parfois si vite
En entonnant leurs airs martiaux !

Ils s'acharment à piétiner le bois,
Attaquant les débris de mousse
Ainsi que les bouts d'écorce,
Laissant, alors, le tronc à vif...

Au milieu de leur lutte sans merci,
Ils font chanter et crier la branche ;
Ils l'enivrent de leurs ballets fous
Jusqu'à l'instant où, lasse de se battre,
Elle se rend, attaquée par la chaleur.

Les petits soldats gaillards
Alors, fiers d'avoir remporté la bataille,
Se retirent, apaisés, moins mordants
Devant la languissante agonie
De la bûche qui traîne sa défaite :

Ils n'ont plus d'ardeur contre elle,
Vaincue, en pleine destruction,
Elle gémit comme en grande détresse,
Lentement comme une bête mourante.

Eux, ils halètent alors, avec moins d'audace
Et se préparent, pourtant, pour un prochain combat,
Lorsque le bois reviendra à la charge
Tout au-dessus des cendres encore vives
Où ils demeurent dans une nouvelle attaque...
Même si certains ont déjà perdu vie
Dans le dernier sursaut de la gloire !...

*Et j'entends le bois murmurer en mourant :
« Le pardon est la première marche dans la montée vers le Paradis.»

Claudine GRANGE

SERVICES TECHNIQUES

| Travaux du printemps

Nettoyage des pieds de talus, des cunettes, des avaloirs.

Entretien, réparation et pose du mobilier urbain.

Pose de panneaux d'indication balades Plan Lachat et Bonnenuit.

Pose d'une 1^{ère} tranche de panneaux à l'entrée des hameaux. Elagage.

Réparation suite au déneigement.

Préparation des jardinières pour le fleurissement.

Nettoyage et désinfection des abris poubelles et des conteneurs.

Pose de barrières aux Charbonnières.

Piscine - préparation de l'ouverture : reprise de l'étanchéité du petit bassin et réparation des clôtures en bois.

Préparation de la mise en place des semi-enterrés.

Les 3 semi-enterrés de la Borgé



Aménagement d'arrêts navette à l'entrée de la station (Brive-Charbonnières).

Choix des toilettes sèches pour installation au col du Télégraphe.

Travaux de voirie au chemin des Trois Croix au hameau du Col.

Eglise : reprise de la toiture côté Est

Camping : réhabilitation des parties douches et sanitaires et ouverture d'une porte au fond sous Ste Thècle par mesure de sécurité en cas d'évacuation du camping.

Habillage en pierres des coffrets électriques avenue de la Vallée d'Or + bancs + poubelles + Toutounet.

Mise en place de l'éclairage de la chapelle St Pierre.

Tennis : réfection des courts à Ste Thècle et ouverture d'une porte dans le grillage du court n°4.

Travaux reprise de la passerelle du Moulin Benjamin.

Garde-corps sur le pont de l'Asinerie.

Démarrage des travaux à la salle Polyvalente.

Vérification de toutes les « via ferrata » pour ouverture dès avril 2010.

La Bonne Eau : Réfection de voirie, création de places de parking en partie basse, fin de travaux en partie haute.

1^{ère} tranche de réfection du collecteur des eaux usées, secteur av. de la Vallée d'Or et bas de Tigny.

Eau potable, maillage les Chozeaux le long de la RD902.

Pour ces deux dernières lignes, début des travaux le 26 avril.

C'est le printemps, le colporteur et son mulet sont de retour. Plus de tissus, plus de dentelles, plus de boutons... mais la joie de retrouver les siens après de longs mois, loin de valloire.

